

Fleurieux sur L'Arbresle

bulletin municipal
2020

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| VIE MUNICIPALE..... | 3-13 |
| ENVIRONNEMENT..... | 14-16 |
| INTERCOMMUNALITÉ..... | 17-19 |
| VIE ASSOCIATIVE..... | 20-38 |
| LISTE DES ASSOCIATIONS..... | 39 |
| HISTOIRE..... | 40-43 |
| ÉTAT CIVIL..... | 44 |
| SERVICES PUBLICS..... | 45 |
| FORMALITÉS ADMINISTRATIVES..... | 46-47 |
| NUMÉROS UTILES..... | 49 |
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020..... | 50 |

CARTE D'IDENTITÉ COMMUNALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



| | |
|---------------------|--|
| Commune..... | Fleurieux sur L'Arbresle |
| Superficie..... | 950 ha, 60 a, 90 ca |
| Altitude..... | de 209 à 403 m |
| Population..... | 2398 habitants au 1 ^{er} janvier 2020 |
| Habitants..... | Fleurinoise, Fleurinois |
| Situation..... | à 5 km du Chef-Lieu de Canton, L'Arbresle à 21 km du Chef-Lieu de Département, Lyon |
| Caractéristiques | Traversée par la RN7 et l'Autoroute A89 2 rivières : la Brévenne et le Buvet 2 lignes de chemin de fer |
| Visite célèbre..... | Napoléon en 1814 |

LES ANNONCEURS

Nous tenons à remercier les entreprises, artisans
et commerçants, qui, par leur soutien,
ont permis l'édition de ce bulletin.
Accordez-leur votre confiance
pour leurs produits ou prestations.

| | |
|------------------------------|----|
| 4SRM..... | 32 |
| AI2B KORTEN..... | 7 |
| ALADINE..... | 26 |
| AUTOPASSION..... | 34 |
| AVS MULTITRAVAUX..... | 39 |
| BASTION..... | 48 |
| BLANCHARD ROBIN..... | 33 |
| CHARPENTIER DU LYONNAIS..... | 34 |
| CROUZET..... | 35 |
| FORTUNE VTC..... | 4 |
| IMMO DEVELOPPEMENT..... | 29 |
| ITP..... | 48 |
| JCN INFORMATIQUE..... | 11 |
| LE RUCHER MACAMELI..... | 13 |
| MERCIER IMMOBILIER..... | 45 |
| ORPI..... | 7 |
| PHARMACIE DES ABEILLES..... | 37 |
| PITAVY TERRASSEMENT..... | 13 |
| POMPES FUNEBRES POYET..... | 32 |
| TIXIER..... | 33 |

BULLETIN MUNICIPAL 2020

À conserver pour tous renseignements utiles

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Diogène BATALLA (Maire)

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Baptiste GAUDELUS

RÉDACTION COMMISSION COMMUNICATION :

(Thomas ALESSI, Raymond BERTHAUD, Karine BOUCHET,
Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS et Isabelle SALFATI),
Conseillers Municipaux, Personnel Municipal,
Associations, Communauté de Communes,
Syndicats Intercommunaux et Office du tourisme

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION :

AJC.COM
69400 Pouilly le Monial - Tél : 04 74 02 88 48
EDICREA Studio Graphique

L'équipe Communication remercie toutes les personnes
qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.
Ce bulletin est le vôtre, chacun peut faire passer des articles
concernant son village. Pour cela, il suffit de s'adresser en mairie.

scannez
& découvrez !

SCAN À FAIRE À L'AIDE
D'UNE APPLICATION GRATUITE
À TÉLÉCHARGER SUR VOTRE SMARTPHONE





Le mot du maire

Chères Fleurinoises, Chers Fleurinois,

Pour cette année 2020 qui débute, permettez-moi de vous présenter au nom des élus du conseil municipal, mes meilleurs vœux : des vœux de santé, bonheur, et de réussite pour vous, vos familles et ceux qui vous sont proches. L'année 2019 a été riche en événements et en réalisations. Une liste dans les dernières pages de ce bulletin vous donnera un aperçu des nombreuses manifestations (soutenues par notre commune) organisées pour 2020 par nos associations qui démontrent du dynamisme de nos bénévoles.

Nous apportons dans ce bulletin un éclairage sur deux manifestations particulières qui se sont déroulées en 2019 :

- La première édition du festival Youpitrallala, festival à destination des plus jeunes, organisé par un collectif d'associations fleurinoises, a ravi plus de 600 personnes.
- Les troisièmes Journées du Handicap organisées par le CCAS et plusieurs associations dont un des objectifs et de faire évoluer les regards sur le monde du handicap.

Nous avons débuté différents chantiers qui verront leur échéance finale en 2020.

Notre centre technique quittera le centre bourg au premier semestre 2020 pour s'installer près du rond-point de la nationale 7.

Le bas de l'espace François Baraduc qui accueille le city stade, un kiosque pour les jeunes, des jeux pour les tous petits, une aire pour la pétanque et le volley ainsi qu'un nouveau parking.

Et bien sûr la place de notre village, vrai centre, elle accueillera le pôle médical, avec les médecins, les kinésithérapeutes, les infirmiers, la pharmacie, l'agence immobilière, le salon de coiffure, un salon de beauté ainsi qu'un bar tabac restaurant... véritable lieu de vie et de rencontres, elle s'ouvrira sur la mairie, l'agence postale et la médiathèque. Dans une urbanisation que nous souhaitons maîtrisée, dans un environnement que nous souhaitons protégé, nous continuerons à améliorer notre cadre de vie.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin de votre commune.

Je tiens à remercier l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux qui pendant cette période 2014-2020 ont œuvré pour le bien de notre commune.

Par des finances maîtrisées, une fiscalité sans augmentation jusqu'à la fin de notre mandat comme annoncé, nous avons pu mettre en œuvre l'ensemble de notre programme.

Bien sûr, sans des agents municipaux de qualité, impliqués et réactifs, cette mise en œuvre aurait été difficile voire impossible. Je tenais à les remercier tout particulièrement. Que l'année 2020 vous permette de réaliser vos souhaits et que de beaux échanges vous apportent le bonheur et la joie.

Je vous remercie de votre confiance,
Bonne et heureuse année 2020 !

LE MAIRE, DIOGÈNE BATALLA

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Diogène BATALLA

Bernard CHIRAT, 1^{er} adjoint : Urbanisme, aménagement de l'espace et agriculture, voirie et réseaux divers

Karine BOUCHET, 2^{ème} adjointe : Enfance, jeunesse, affaires scolaires, environnement et développement durable

Henri ROUZAUD, 3^{ème} adjoint : Finances, activités économiques, sécurité et prévention

Maurice REY, 4^{ème} adjoint : Animation, affaires culturelles, sportives, travaux et bâtiments, et patrimoine

Baptiste GAUDELUS, 5^{ème} adjoint : Communication, haut débit et affaires sociales (CCAS)

Le Conseil Municipal...

Mesdames Françoise BONNAT DEVAUX, Sylvie DESBOURDELLE, Géraldine DUBESSY, Valérie HEMON, Isabelle SALFATI et Carole TELMAN.
Messieurs Thomas ALESSI, Claude BEAUDOUX, Bruno BIGOURDAN, Gilbert CHAISE, Olivier CHAMBE, Paul ROSSI et Michel SAULT.

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, le souvenir de l'armistice de la Grande Guerre a bien été honoré.

De nombreux Fleurinois de tous âges étaient présents pour chanter la Marseillaise, avec la chorale de Fleurieux.

Après l'allocution et la remise d'une gerbe par monsieur le maire et la minute de silence, les participants avaient rendez vous à la salle Gaston Braquet pour un verre d'amitié.



Fête des Lumières

Cette année, le 8 décembre étant un dimanche, cette Fête des Lumières a été avancée au samedi 7 décembre.

La place Benoit Dubost semblait trop petite avec son magnifique sapin qui brillait de ses ampoules multicolores et sa banderole "Joyeuses Fêtes".

Les Fleurinois avaient le choix pour se restaurer parmi les nombreux stands tenus par les associations. Un grand merci au Sou des Écoles pour la retraite aux flambeaux. Heureusement le temps clément était de la partie pour cette belle soirée.

Téléthon

La commission animation remercie les associations qui ont contribué au succès du Téléthon 2019 : le Comité des Fêtes, l'AFAC avec les démonstrations de danse, le volley avec son tournoi, le tarot, la Boule du Vieux Coq, les Classes en 0 et le rugby, mais aussi la médiathèque municipale avec la ventes des livres.

Un grand merci à tous pour votre courage !

Le résultat des sommes récoltées au profit du Téléthon

EVTC *Julien*
 Votre chauffeur privé
 julien.votrechauffeurprive@gmail.com
06 15 86 94 50

- A Fleurieux sur l'Arbresle
- Uniquement sur réservation
- 10% de remise pour votre première course

Transports toutes distances

Julien FORTUNE N° Siret : 838 712 107 00013
 Agrément Ministère du Transport et du Tourisme
 N° 069180270

Transport haut de gamme (jusqu'à 8 personnes)
Transfert Aéroport (Lyon Saint Exupéry, Genève)
Transfert Gare (Perrache, part-Dieu)
Transport privé (particulier ou entreprise)
Privatisation (à la journée ou à la semaine)





CCAS

3^{èmes} Journées du Handicap

Les 18 et 19 octobre derniers s'est déroulée la 3^{ème} édition des Journées du Handicap, journées dont les objectifs sont de permettre une meilleure compréhension du handicap, pour lutter contre la stigmatisation et pour favoriser l'inclusion des personnes concernées.

Le vendredi, tous les enfants de l'école ont pu assister à un conte en langue des signes, et les élèves de primaire ont bénéficié d'un parcours de sensibilisation à différentes formes de handicap.

Le soir, environ 120 Fleurinois sont venus assister à la représentation de la pièce "Billy deux pieds sur terre" présentée par la compagnie Insolite Fabriq, compagnie intégralement constituée de personnes présentant un handicap. La représentation a été suivie de riches échanges avec la troupe autour d'un buffet.

Le samedi, une dizaine d'associations en lien avec différentes formes de handicap présentaient leurs actions tandis que de nombreuses animations accessibles à tous étaient proposées : mur d'escalade, promenade en calèche et en tracteur, jeux en bois et tir à l'arc, mais aussi parcours de sensibilisation en fauteuil roulant et démonstration des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la caserne d'Éveux.



En fin de matinée, nous avons reçu la visite de notre député M. Patrick Verchère, de notre conseillère départementale, Mme Sheila Mc Caron et du président de la Communauté de Communes M. Zanetacci.



À midi, un délicieux repas préparé par nos agents municipaux avec les produits offerts par le boulanger, les producteurs, les éleveurs et les viticulteurs fleurinois était servi aux 140 visiteurs et participants présents.

En début d'après-midi, 3 conférences se sont succédées : Stéphane Bonvallet, sportif de haut niveau en fauteuil roulant est venu partager son enthousiasme et sa détermination à ne renoncer à rien malgré son handicap.

Stéphane Bonvallet (à gauche), accompagné de Philippe Draï, Fleurinois



Les membres du club-house de Lyon dont la mission est centrée sur l'insertion professionnelle des personnes présentant un handicap psychique sont venus nous présenter leur parcours et le fonctionnement de leur structure.



Enfin, Damien Bouly, papa du jeune Elias (association le sourire d'Elias), est venu témoigner du difficile parcours des parents.

3^{èmes} Journées du Handicap (suite)

En clôture de ces journées, les "Dahus d'Arbent", équipe de rugby à XIII en fauteuil ont fait une démonstration de leur sport, qui a la particularité de pouvoir inclure des personnes en situation de handicap et des valides... tous en fauteuil.



Le match, comme l'ensemble de la manifestation, était commenté par Jacques Lascoutounax, notre M. Loyal de la journée.

Joueurs et spectateurs ont pu ensuite se rafraîchir à la buvette, tenue bénévolement sur l'ensemble de ces journées par nos rugbymans du P.A.R.C.

Le CCAS et le comité de pilotage des Journées du Handicap tiennent une nouvelle fois à remercier l'ensemble des donateurs qui ont permis la réalisation de cette journée, les bénévoles et les associations qui se sont impliqués dans l'organisation de ces journées.

Nous sommes tous potentiellement en situation de handicap !

Mutuelle

Depuis 2016, notre commune propose aux Fleurinois actifs et retraités d'adhérer à la Mutuelle Communale Lentilloise, mutuelle gérée et animée par la MTRL.

La Mutuelle Communale est ouverte à tous, sans limite d'âge, que vous soyez seul, en couple, actif, retraité.

Au 31 juillet 2019, 222 contrats représentant 365 bénéficiaires ont été signés (Lentilly, Éveux, Fleurieux) et l'âge moyen des souscripteurs est de 69 ans.

Vous avez besoin d'un conseil, d'un tarif, prenez rendez-vous avec la CAISSE de CRÉDIT MUTUEL la plus proche de chez vous.

**CAISSE de CRÉDIT MUTUEL
de L'ARBRESLE**

5 Place Pierre-Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 37 70 39 18

Le transport des Aînés évolue...

Le service de transport pour accompagner nos Aînés un vendredi sur deux vers la zone commerciale de l'Arbresle ou les marchés de Tassin la Demi Lune ou de Anse a été maintenu durant toute l'année 2019 et se poursuivra au moins jusqu'en juin 2020, en dehors des vacances scolaires.

Un petit groupe d'habituelles utilise régulièrement ce service, qui pourrait accueillir plus de bénéficiaires.

Le CCAS a voté en novembre 2019 la possibilité d'étendre ce service aux personnes ne bénéficiant pas de véhicule en état de fonctionnement. En cas d'inscriptions supérieures au nombre de place, la priorité sera toutefois donnée à nos seniors.

Les inscriptions se font toujours en mairie ou par téléphone jusqu'au jeudi précédent la sortie.

Une participation de 1€ est demandée aux usagers.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des accompagnements pour la période de janvier à juin 2020 : 10 janvier / 24 janvier / 7 février / 21 février / 13 mars / 27 mars / 10 avril / 15 mai / 29 mai / 12 juin / 26 juin.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie : 04 74 01 26 01 / accueil@mairie-fleurieux.fr

LA FIBRE OPTIQUE

Cette année a vu se réaliser les travaux de déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire de la commune. Malheureusement, sur notre commune comme sur les autres communes du territoire, nous avons observé de très nombreuses défauts lors du déploiement de la fibre optique par l'opérateur SFR FTTH. De nombreux administrés nous font part des difficultés qu'ils rencontrent voire de l'impossibilité de souscrire à la fibre en raison de dysfonctionnement technique de la part de l'opérateur responsable du raccordement au réseau fibre.

La CCPA a fait paraître un article dans la presse (Le Progrès du 26 novembre 2019) et adressé un courrier de mécontentement en date du 3 décembre à l'opérateur SFR ainsi qu'au Président d'EPARI.

La commune de Fleurieux, avec la CCPA, a sollicité auprès de l'opérateur SFR la mise en place d'une ligne directe et d'une adresse mail permettant aux particuliers de faire remonter les problèmes pour que les travaux nécessaires au déploiement du service aient lieu.

Cependant, les possibilités d'action de la municipalité et de la Communauté de Communes sont limitées par le fait que l'installation de la fibre a été réalisée à l'initiative des opérateurs et non dans le cadre d'une commande publique.



Légalement, les dysfonctionnements engendrés restent donc des différents entre personnes privées pour lesquelles les communes ne peuvent agir directement. Soyez toutefois assurés que nous continuons à suivre ce dossier afin de nous assurer que les travaux correctifs soient réalisés. Dans l'attente de la création d'une ligne directe avec l'opérateur, vous pouvez signaler les difficultés que vous rencontrez auprès du service urbanisme de la commune qui se chargera de les faire remonter (urbanisme@mairie-fleurieux.fr).

PANNEAU POCKET



Depuis le mois d'août 2019, la commune s'est inscrite sur l'application mobile "Panneau Pocket", qui permet de recevoir gratuitement sur votre téléphone les informations diffusées sur le panneau lumineux du centre bourg.

Pour s'inscrire, il suffit de télécharger l'application "Panneau-Pocket" sur Google Play ou sur App Store, puis de sélectionner la commune de Fleurieux.

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil de la Mairie.

Francisco BRAVO
07 66 23 56 76
 Agent Commercial
RAC L'ARBRESLE 09210



Orpi L'Arbresle Transactions
 9, rue Gabriel Péri 69210 L'ARBRESLE
 04 74 71 11 42
www.orpi.com

KORTEN
 ARCHITECTURE
 Tél : **04.74.26.09.21**
www.korten.fr

ZA MONTEPY
69 FLEURIEUX/L'ARBRESLE

Maitrise d'œuvre
www.ai2b.com



INSCRIPTIONS ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2020-2021

La Mairie consacre 2 demi-journées pour l'inscription des enfants à l'école : les samedis 4 avril 2020 et 11 avril 2020 de 9h à 11h à l'accueil de la Mairie, 21 place Benoit Dubost.

L'inscription de l'enfant à l'école se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école. Cette inscription concerne les enfants nés en 2017 et avant.

Les documents à fournir sont les suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- une pièce d'identité du parent présent qui inscrit l'enfant,
- pour les parents séparés, le jugement de divorce,
- pour les dérogations, le document validé par les 2 communes,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté votre enfant.

Il faut ensuite vous présenter à l'école. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Nous vous rappelons que depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, la scolarisation des enfants est obligatoire à partir de 3 ans, c'est-à-dire à la rentrée de septembre de la 3^{ème} année de l'enfant.

Les portes ouvertes de l'École du Chêne se dérouleront le vendredi 19 juin à 16h30.

INSTALLATION DU SELF DANS LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'évolution des effectifs d'enfants restant à l'école pendant la pause méridienne nécessite une réorganisation du service afin d'accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le projet de création d'un self à la cantine est abouti puisque l'installation a eu lieu pendant les vacances de Noël. L'aménagement consiste à mettre en place différents modules dans la salle de restauration pour créer un circuit pour les enfants.

Il a été piloté par Hervé Dumas, responsable municipal du périscolaire qui a déjà une expérience dans ce domaine puisqu'il a mis en place un self dans le restaurant scolaire où il exerçait auparavant.



La mise en place de ce nouveau concept de restauration scolaire a pour but de responsabiliser les enfants, rendre le personnel plus disponible dans leur rôle d'encadrant, et de fluidifier la pause déjeuner en permettant aux enfants de déjeuner à leur rythme dans un restaurant plus calme.

Le passage au self concerne uniquement les élèves de l'école primaire.

Les élèves de maternelles continueront de déjeuner en étant servi et aider par les agents municipaux.

Le repas proposé aux enfants reste un menu unique et ils pourront se resservir s'ils le souhaitent. Les repas continuent d'être élaborés sur place par le personnel municipal, toujours en privilégiant les produits frais et locaux. Cette restauration adaptée aux besoins de l'enfant fera l'objet d'un suivi lors des réunions du comité de pilotage du PEDT (projet éducatif de territoire) et lors des conseils d'école.

MÉDIATHÈQUE

Le projet des bébés lecteurs a débuté en 2017.

Organisé par la Médiathèque Départementale et le Département du Rhône, un concours s'est ouvert à de jeunes auteurs-illustrateurs qui n'ont jamais été publiés. Ce projet a été conçu pour amener les très jeunes enfants à la lecture et l'importance des livres et des histoires dans leur développement et de leur entrée future dans les apprentissages scolaires et pour bien sûr, lutter contre l'illétrisme.

C'est le livre "**Petit trait**" des auteures-illustratrices Charlotte ROUSSEL et Amélie MÉTRAL qui a remporté le premier concours. Ce livre a été distribué aux bébés de Fleurieux nés en 2016 et en 2017 car un nouveau concours n'a pas été organisé en 2018.



Cette année 2019, c'est le livre de Clarisse MORIZOT "**J'aimerais tant...**" qui a été primé et qui a été distribué aux enfants de Fleurieux nés en 2018.

À chaque remise de livre, un abonnement gratuit à la Médiathèque est offert à la famille du bébé.



Chaque commune du Rhône qui possède une bibliothèque ou une médiathèque organise la remise du livre primé depuis 2017. Cela a concerné jusqu'à fin 2018

environ 400 personnes touchées par le dispositif des bébés lecteurs dans le Rhône. 35 bébés de Fleurieux ont reçu leur livre depuis la première édition.

La Médiathèque de Fleurieux a organisé depuis septembre 2018, l'heure du conte un mercredi par mois à 11h.

La conteuse Marie-Agnès BOUCHOT bénévole de la Médiathèque a reçu 248 enfants sur un an.

La Médiathèque participe depuis 10 ans à l'organisation de la Nuit du Conte. Pour la prochaine "Nuit Entre Deux Contes" le 22 avril 2020, la compagnie du Théâtre des Mots viendra nous enchanter avec Okilélé, soirée pyjama-doudou à 18h45, petite salle Espace François Baraduc. La soirée sera gratuite sur inscription obligatoire auprès de la Médiathèque.

Le Cultur'en bus viendra le 30 et le 31 janvier devant la médiathèque pour initier les enfants de l'école du Chêne aux collections d'un musée pour les maternelles, les gallo-romains leurs jeux et alimentation pour les CP CE1 CE2, les traces pour les CM1 et le parcours d'un poilu pour les CM2.

Xavier GAILHOT médiateur du pôle éducation du département animera les quatre thèmes.



"Je voudrais vous informer de mon prochain départ à la retraite le 1^{er} août 2020. C'est le dernier article pour le bulletin municipal que je fais. Tout au long de ces vingt années que j'ai passées au sein de la Médiathèque soit comme bénévole, au début et ensuite comme salariée, j'ai toujours aimé les échanges que j'ai pu avoir avec les adhérents de la médiathèque, les Institutrices et Instituteurs de l'École du Chêne, les enfants de Fleurieux.

J'aimerais remercier de tout cœur les bénévoles qui m'ont aidée tout au long de ces années sans qui, je n'aurais pas pu faire tout le travail que demande une Médiathèque. Merci à toutes et tous.

Maryse STAQUET

Maryse Staquet, agent municipal, responsable de la médiathèque fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2020. Très investie dans son travail, c'est grâce à son expérience et avec l'aide des bénévoles que la médiathèque est un lieu où l'on se sent bien accueilli et conseillé.

La mairie va procéder au recrutement d'un nouvel agent pour pourvoir à son remplacement.

UNE BELLE ÉQUIPE !

À la mairie, à la salle des fêtes, à l'école, à la médiathèque et partout dans Fleurieux, nous pouvons compter sur la présence et le professionnalisme de nos 20 agents municipaux.

Certains visages sont connus de tous et depuis longtemps, d'autres ont rejoint l'équipe plus récemment... laissez-nous vous (re)présenter l'ensemble de nos agents :



SERVICE ADMINISTRATIF

Missions : accueil des usagers, secrétariat, gestion des prêts de salles, relations avec les associations, état civil, urbanisme, social, communication, ressources humaines, comptabilité, gestion financière, organisation des instances décisionnelles, assistance juridique, assistance et suivi des dossiers de projet...



Nataly BUREAU
Directrice générale des services

Nathalie BOTELLA
Responsable du service administratif en charge de la comptabilité



Amélia CORMIER
Assistante de gestion en charge de l'urbanisme, la communication, le social et l'accueil



Eva RODIER
Assistante de gestion en charge de l'accueil et de l'agence postale

SERVICES TECHNIQUES

Missions : entretien et réparation des bâtiments communaux, des voiries, des espaces verts, gestion matérielle des prêts de salles et du matériel.

Gérard VENET
Responsable du service technique



Denis MENU
Agent technique polyvalent

Quentin ROSSI
Agent technique polyvalent à mi-temps



Jérémie SANCHEZ
Agent technique polyvalent

SÉCURITÉ

Missions : prévention et assistance aux personnes, aux animaux et aux biens, répréhension des contrevenants

Quentin ROSSI
Policier rural



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Missions : accueil et surveillance des enfants sur le temps périscolaire du matin, du midi et du soir. Confection et service des repas sur le temps méridien, assistance aux enseignants dans les classes maternelles.

Hervé DUMAS
Responsable du service périscolaire

Béatrice BURGHOUS
ATSEM



VIE MUNICIPALE



Sylvie BRODET
ATSEM

Christine CHAMPAVIER
ATSEM



Nathalie JEANPIERRE
Agent en charge de l'entretien
des locaux et de la surveillance
des enfants



Irina GARTVIG
Agent en charge de l'entretien
des locaux et de la surveillance
des enfants



Coralie JEANPIERRE
Agent en charge de l'entretien
des locaux et de la surveillance
des enfants



Florian DELPIROU
Professeur d'enseignement artistique
sur le temps scolaire
Assitant d'enseignement artistique
sur le temps périscolaire



Amandine SEGUIN
Agent en charge de l'entretien
des locaux et de la surveillance
des enfants



Cécile HAILAUD
Agent en charge de l'entretien
des locaux et de la surveillance
des enfants



Steven VIALLY
Agent en charge de l'entretien
des locaux et de la surveillance
des enfants

MÉDIATHÈQUE

Missions : mise à disposition d'ouvrages au public, conseil, animation d'ateliers culturels et ludiques, accueil de classes.

Maryse STAQUET

Responsable de la médiathèque
L'agent n'a pas souhaité être prise en photo

Nous tenons aussi à adresser un grand merci également à tous les bénévoles qui permettent le fonctionnement de la médiathèque.

JCN.
INFORMATIQUE
contact@jcn-informatique.com
Tel: 04.74.72.04.47

JCN Informatique prend en charge l'intégralité de la maintenance de votre informatique : audit, conseil, assistance, fournitures matériels & logiciels, dépannage et sécurité de vos systèmes.

Adresse: 240, chemin le Cornu (RN7-Rondpoint LIDL)
69210 Fleurieux sur l'Arbresle

www.jcn-informatique.com

TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

Deux chantiers municipaux sont actuellement à l'œuvre sur la commune :

- Les travaux de réalisation de la future place du village, située entre la mairie et les nouveaux immeubles "Les Fleurilèges" ont débuté en décembre. Les travaux devraient se dérouler jusqu'à fin mars, pour une livraison de la place en juin 2020.
- La réalisation du nouveau centre technique à l'angle de la N7 et de la route du pont de Dorieux est, elle aussi, en cours. Les agents du service technique devraient pouvoir intégrer leurs nouveaux locaux au mois de mars 2020.



TRAVAUX CONNEXES À LA RÉALISATION DE L'A89

Ces derniers mois, les zones agricoles de Fleurieux, de Lentilly, de Lozanne et de Dommartin font ou ont fait l'objet de travaux de création ou d'élargissement de chemins, de débroussaillages de parcelles, d'arrachages et de plantations de haies, de poses de clôtures...

Ces travaux sont liés au remembrement décidé suite à la traversée de ces communes par l'autoroute A89. Ils sont réalisés à l'initiative du Département du Rhône et d'ASF qui les financent, et devraient prendre fin en janvier 2020.

La commune de Fleurieux étant la plus impactée a été désignée comme maître d'ouvrage. Son rôle se limite au suivi des travaux dans le strict respect des marchés publics passés à différentes entreprises sur la base d'un

cahier des charges décidé par les commanditaires et entériné par la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) après une enquête publique qui a eu lieu du 21 mars 2016 au 21 avril 2016.

La CIAF avait siégé depuis novembre 2007, elle était composée de représentants du Département du Rhône, de la Chambre d'agriculture, de la Fédération des Chasseurs, de propriétaires fonciers désignés par leurs conseils municipaux, d'exploitants agricoles désignés par la Chambre d'agriculture, du Ministère de l'environnement et de délégués des conseils municipaux des communes impactées.

Nous espérons que ces quelques explications vous éclaireront sur ces travaux qui ont pu perturber quelques fois la tranquillité des riverains.

CONSTRUCTION D'UN CRÉMATORIUM

Il y a quelques mois, la commune a été sollicitée pour un projet de construction d'un crématorium. Le besoin d'un tel bâtiment étant important sur l'ouest lyonnais, le conseil municipal a élu une commission spéciale lors du Conseil municipal du 8 octobre 2018, qui s'est prononcé

en faveur de sa réalisation sous la forme d'une délégation de service public.

Ce bâtiment sera implanté à proximité du cimetière de L'Arbresle et devrait voir le jour d'ici deux ans.

AUTORISATIONS D'URBANISME

TRAITÉES EN MAIRIE DE FLEURIEUX au 31/12/2019

Nombre de dossiers de Permis de construire et Permis d'Aménager

| Maisons individuelles | Immeubles collectifs | Garages Abris + de 20 m ² | Locaux artisanaux Industriels Agricoles | Extensions habitations | Vérandas + de 20 m ² | Divers : Extensions terrasses, ouvrages techniques | Permis d'Aménager | TOTAL |
|-----------------------|----------------------|--------------------------------------|---|------------------------|---------------------------------|--|-------------------|-------|
| 11 | 2 | 4 | 2 | 5 | | | | 24 |
| Refus : 2 | | | | | | | | |

Nombre de dossiers de Déclarations préalables

| Terrasses Abris jardin Abris voiture Garages | Vérandas - de 20 m ² | Extensions - de 20 m ² | Piscines | Divisions parcellaires | Panneaux photovoltaïques | Murs Clôtures Portails | Divers : Modification ouvertures ou toiture ou ravalement façade | Agriculture Divers | Sans suite | TOTAL |
|--|---------------------------------|-----------------------------------|----------|------------------------|--------------------------|------------------------|--|--------------------|------------|-------|
| 4 | 3 | 2 | 9 | 5 | 3 | 6 | 14 | 6 | | 51 |
| Refus : 2 | | | | | | | | | | |

Nombre de dossiers de Certificats d'urbanisme : 69

Pour tout renseignement en matière d'urbanisme : contacter le service Urbanisme de la mairie de Fleurieux : par téléphone au 04 74 01 26 01

par mail : urbanisme@mairie-fleurieux.fr
Sur rendez-vous pris auprès du service urbanisme.
Pour plus d'informations : www.service-public.fr



LAURENCE ET FABIEN SCHOTS
Apiculteurs Récoltants

Tél. : 06 58 69 43 89
63 chemin de Casse Froide
69210 Fleurieux sur l'Arbresle
lerucherdemacameli@yahoo.fr
www.macameli.fr



TERRASSEMENT
VRD
TERRASSEMENT
ENROULEMENT
PITAVY Thierry

06 85 20 36 07 / 04 74 01 89 08
Email : eurlpitavythierry@wanadoo.fr
WWW.TERRASSEMENT-PITAVY-LENTILLY.FR

ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment l'enherbement du cimetière a été réalisé par les agents techniques de la commune les 1^{er} et 2 octobre.

Cette solution a été choisie car elle est à la fois la plus écologique (elle évite d'imperméabiliser les sols), la plus économique et la plus durable.

C'est la technique de l'hygromulching qui a été utilisée : projection au sol d'un mélange de graines, de colle et de matière organique. Le mélange de graines est composé de variétés de fétuques adaptées au milieu aride et possédant un réseau racinaire résistant.



La météo favorable du début d'automne a permis un effet déjà bien visible.

Néanmoins, il faudra compter 2 ans environ pour que le résultat soit complet et la réalisation achevée, la fétuque devant se développer par ses racines et ainsi couvrir l'ensemble des allées.

Pendant les périodes sèches et chaudes de l'été, la fétuque va sécher et prendre une couleur brune mais elle reverdira dès la première pluie.

COMPOSTEURS À 20 EUROS

Plus de 2200 composteurs individuels distribués depuis 2016 sur le territoire du Pays de L'Arbresle, soit 14 % des foyers équipés !

Plusieurs distributions seront organisées en 2020. Si vous souhaitez en acheter un, sachez que la CCPA vous le propose à 20 € (dans la limite de 2 par foyer).



Pour cela, il vous suffit de télécharger le formulaire sur notre site Internet et de nous l'envoyer accompagné des pièces nécessaires (justificatif de domicile et chèque correspondant).

Une fois complet, votre dossier est instruit et nous vous informons alors de la date de la prochaine distribution.

Informations :

lea.raquin@paysdelarbresle.fr

Tél : 04 74 01 95 63

AMÉNAGEMENT DU VAL DES CHÈNEVIÈRES

Réalisé par la **Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA)** en partenariat avec le **Syndicat de Rivières (SYRIBT)** et les communes de **L'Arbresle et Éveux**, ce beau projet vise à **lutter contre les inondations**.



C'est aussi un parc écologique et paysager propice aux loisirs des habitants du territoire.

Véritable projet de requalification urbaine et paysagère sur 8 hectares, le site comporte désormais :

- des itinéraires de promenade et de découverte des milieux
- des parcours ludique, bancs, tables de pique-nique, aménagement d'une nouvelle aire de jeux...
- une requalification du parking ancien du "Bigout"
- une valorisation des pratiques agricoles et constitution de vergers

PLANTATIONS D'ARBRES AU PARC DU CHÊNE



De nombreux arbres du Parc du Chêne ont dû être abattus ces dernières années pour cause de maladie, blessure ou cassure (les arbres risquant de tomber et de provoquer des dégâts importants).

Une opération de plantation de 10 arbres a eu lieu le 12 décembre dernier avec pour objectif :

- de reconstituer une barrière naturelle pour protéger les arbres déjà implantés,
- de redonner au Parc "sa splendeur d'antan" et ainsi mettre en valeur ce patrimoine de notre commune.

Le choix a été fait de planter des sujets jeunes de petites tailles afin de permettre une adaptation plus rapide que des sujets déjà bien développés. Ils seront plus sobres dans les premières années mais surtout leur croissance ne sera pas perturbée.



Des arrosages réguliers devront avoir lieu la première année, surtout en période de forte chaleur.

Les essences ont été sélectionnées avec l'aide d'un professionnel. Parmi celles-ci, vous pourrez admirer un Ginkgo Biloba, un des arbres les plus anciens de la terre, vestige de la végétation qui a nourri les dinosaures, et un Morus Alba (mûrier), espèce dont Colbert encouragea la culture pour l'élevage des vers à soie, culture pratiquée à Fleurieux jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Une autre campagne de plantation est prévue à l'automne 2020.

Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) continue son action sur l'ensemble des 43 communes qui composent son territoire, autour de ses deux principaux objectifs : restaurer l'écologie des cours d'eau et mieux gérer les inondations.

SYRIBT
 117 rue Passemard - 69210 L'Arbresle
 Tél : 04 37 49 70 85
www.syribt.fr

Voici quelques temps forts de l'année 2019 qui illustrent la diversité d'actions du SYRIBT :

- deux chantiers visant à redonner un caractère plus naturel aux rivières du bassin et à permettre la circulation des poissons et des sédiments se sont déroulés durant l'été 2019. Tout d'abord, le seuil des Grenadières, ancien ouvrage industriel délaissé et très dégradé, situé en bord de RD389 entre l'Arbresle et Lozanne, a été supprimé, et le chantier a permis de restaurer une zone d'étalement de la Brévenne.
- À Sain-Bel, le gué du Calois sur la Brévenne a été aménagé, supprimant un obstacle souvent problématique à cause de l'accumulation de Renouée du Japon à l'amont. Une passerelle piétonne sera implantée afin de maintenir le passage des promeneurs et cyclistes.



- En juin dernier, une formation à destination des élus du bassin versant avait pour thème "des solutions alternatives pour gérer les eaux pluviales et intégrer les zones humides aux projets d'aménagement". Partant d'exemples comme la zone du petit Laval à Bully ou la ZA du Puits d'Or à Limonest, les élus présents ont pu apprécier comment urbanisation et gestion des eaux peuvent faire bon ménage et créer des zones exemplaires et très qualitatives tant sur le plan environnemental que paysager.



Le gué avant les travaux

- La Turdine en amont du barrage de Joux a été labellisée "rivière en bon état" par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, mettant en valeur une zone très préservée et de très bonne qualité de cette rivière aux multiples visages.

- Une réflexion de longue haleine a aussi été mise en place sur la thématique de la gestion de la ressource en eau, et en particulier autour de la problématique de l'irrigation agricole. Le SYRIBT anime ainsi une cellule de concertation regroupant agriculteurs, services de l'État, fédération de pêche, partenaires financiers, communautés de communes, etc. dont le but est de trouver des solutions en matière de partage de l'eau, en des périodes où la sécheresse devient monnaie courante.

RÉTROSPECTIVE 2019

INSTITUTIONNEL

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA CCPA

Le service communication a travaillé en 2018 sur le lancement du nouveau site web !

Tout a été pensé sur cette nouvelle version pour un accès facile à l'information.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Snapchat, LinkedIn et Instagram, la Communauté de Communes informe et invite à partager la vie de son territoire.

Cette présence numérique permet de faire connaître le fonctionnement, les événements, les services et actualités du territoire. Suivez, commentez, partagez, likez !

Facebook : @paysdelarbresle / @archipel.aquacentre / @pijpaysdelarbresle

Twitter : @paysdelarbresle / @Archipel_Aqua

Instagram : Paysdelarbresle / PIJ Pays de L'Arbresle

LinkedIn : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Snapchat : pij.ccpa

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN ESPACE DE COWORKING AU PAYS DE L'ARBRESLE

Le Canevas 2.0, nouveau lieu de coworking du Pays de L'Arbresle a été inauguré vendredi 12 juillet par le Président de la CCPA, Pierre-Jean Zannettacci et Noël Ancian, Vice-Président en charge du développement économique. Cet espace de travail partagé, géré par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, offre aux professionnels un cadre de travail de qualité et des locaux adaptés.



La CCPA, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, s'est engagée à soutenir l'entrepreneuriat sur son territoire,

notamment dans un sens qui favorise la mise en réseau des porteurs de projets et entrepreneurs en offrant des réponses aux besoins d'hébergements. Ce nouvel espace, situé dans le centre-ville de L'Arbresle, se compose d'un espace de travail partagé avec quinze postes, d'un espace convivial (avec cuisine équipée, café et thé

à volonté) propice aux échanges et quatre espaces privatisables (2 bureaux et 2 salles de réunion équipés) viennent compléter le lieu. Un accès internet (fibre professionnelle THD) est disponible dans l'ensemble du coworking, avec wifi sécurisé.

Des formules adaptées aux besoins

L'accès à l'espace Le Canevas 2.0 est possible suivant deux modalités proposées :

- un accès "membre" avec quatre formules d'abonnements mensuels permettant un accès indépendant 24h/24 7j/7,
- un accès "non-membre" avec une tarification à l'usage et des horaires limités (demi-journée ou journée) sans abonnement, sur réservation préalable de son poste de travail.

Des casiers sécurisés sont mis à disposition des coworkers membres. Des services supplémentaires sont proposés aux membres : impression, places de parking privatisables...

Un lieu fédérateur et convivial

Au-delà d'une offre de services "coworking", ce lieu propose :

- un nouveau service d'accueil et d'orientation des porteurs de projet / créateurs d'entreprise pour les orienter dans leurs démarches (sur RDV, avec l'animatrice du lieu),
- une nouvelle offre en animations collectives dédiée aux entrepreneurs (utilisateurs du coworking mais pas seulement),
- des temps d'échanges et des rencontres, en lien avec les partenaires dédiés à l'entrepreneuriat et les partenaires locaux (CEOL, IDDL...).

Pour plus de renseignements :

Marine BRAILLON - Tél : 04 87 34 02 71

lecanevas2.0@paysdelarbresle.fr

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT AVEC POINT DE VENTE



Ce dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est destiné à aider, par le biais d'une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce de proximité et de l'artisanat à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public, dans un objectif de revitalisation commerciale des centres villes et des bourgs.

www.paysdelarbresle.fr/entreprendre/etre-commercant/

RÉTROSPECTIVE 2019

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

FIG : DES CONSEILS ET DES AIDES

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'est engagée pour l'amélioration de l'Habitat, la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile. Cette action s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer un logement.

Les locataires sont également concernés dans le cadre du maintien à domicile. La Communauté de Communes et l'Anah financent le conseil aux particuliers et apportent des subventions pour les travaux. N'attendez plus, contactez votre conseiller rénovation pour vous accompagner dans votre projet et bénéficier d'aides financières.

Info Énergie Rhône Métropole de Lyon

Tél : 04 37 48 25 90 / contact@infoenergie69.org

SOLIHA Rhône et Grand Lyon - Agence Rhône Ouest

Tél : 04 74 05 35 75 / contact.69@solihha.fr

Permanences pour Information à la CCPA

Tél : 04 74 01 68 90 / ccpa@paysdelarbresle.fr

TOURISME

LES BALADES GOURMANDES

Toute l'année, partez à votre rythme en balade parmi toutes celles proposées, le jour de votre choix, et dégustez à la pause un savoureux pique-nique de produits locaux. Selon la balade choisie, le pique-nique pourra vous être livré directement sur l'aire de pause !

Une formule 2 jours est également proposée comprenant votre balade pique-nique, le dîner du soir, la nuitée en gîte ou chambre d'hôtes et le petit déjeuner le lendemain matin.

L'occasion de (re)découvrir les sentiers de randonnée et les plus beaux points de vue du Pays de L'Arbresle, tout en dégustant de bons produits !

Idee cadeau : ces deux formules sont également disponibles sous la forme de coffrets cadeaux à offrir aux amoureux de la nature et des bons produits !



DIMANCHES ÉLECTRIQUES : LE VTT ÉLECTRIQUE 100% DÉCOUVERTE !

Tout roule en Pays de L'Arbresle !

Accompagné de Laurent Cherbonnel, guide moniteur VTT, partez en petit groupe à la découverte du territoire en VTT à Assistance Électrique !

De mars à octobre, de nombreuses balades vous sont proposées les dimanches, en demi-journée ou en journée complète. Un pique-nique de produits locaux vous sera directement livré sur l'aire de pause pour la formule à la journée complète.

Que vous soyez un sportif habitué ou un rouleur occasionnel, découvrez les différents parcours du Pays de L'Arbresle qui s'offrent à vous !

RDV dès le mois de mars 2020 pour connaître le calendrier de la 2^{ème} saison des balades en VTT électrique !

Plus d'infos et réservation des Balades Gourmandes et Dimanches Électriques : www.arbresletourisme.fr

LES GNOLUS : 12 CIRCUITS LUDIQUES DE GÉOCACHING DANS LES MONTS DU LYONNAIS

Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnolus : Kloche, Graal, Sooshi, Youka, Opinell et Bolono. En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez les 12 parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par son patrimoine et partez à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre territoire !

Comment jouer ?

Il suffit de télécharger l'application GRATUITE "Les Gnolus" disponible sur IOS et Android, et se créer un compte. Une fois l'application téléchargée, partez en chasse du Gnolu de votre choix, en sélectionnant une balade à réaliser. Lorsque vous serez sur place, suivez les indices laissés sur son passage pour le localiser !



Plus d'infos sur : www.lesgnolus.fr

MERCREDIS-DÉCOUVERTES ET ANIMATIONS DU SAMEDI

Envie de découvrir des trésors cachés à deux pas de chez vous ? De savourer des plaisirs simples à chaque saison ? De prendre un bon bol d'air ? De rencontrer des figures locales ? Profitez du programme d'animations concocté chaque année par l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle !

Du printemps à l'automne, quel que soit votre âge, les Mercredis-Découverte et les animations du samedi vous offrent de nombreuses occasions de découvrir les paysages variés, la nature, le patrimoine, les produits du terroir et les savoir-faire des artisans de notre belle région. En 2019, 22 animations ont ainsi pu être proposées tout au long de la saison.

RDV dès les vacances de Pâques 2020 pour une nouvelle saison de découvertes dont vous pourrez retrouver le programme complet sur le site internet de l'Office de Tourisme ou bien directement en mairie !



BALADES DE VILLAGES EN FAMILLE

Sept nouvelles balades ludiques viennent d'être créées et seront disponibles dès la fin d'année 2019 !

Le principe ? Muni de votre livret-jeux, partez découvrir en famille le village du Pays de L'Arbresle de votre choix ! Le parcours est jalonné de questions mystères qui vous permettront de résoudre tous ensemble l'énigme finale.

Les livrets sont disponibles gratuitement sur le site internet de l'Office de Tourisme ou bien directement en mairie.



SERVICE À LA PERSONNE

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels du Pays de L'Arbresle correspondant à la commune de Fleurieux :

Relais Les Écureuils

15 rue de la Mairie - 69210 LENTILLY - Tél : 04 74 01 52 59
Mail : relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr

AÎNES CONNECTÉS

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle propose à toutes les personnes de plus de 60 ans désireuses de se familiariser à l'utilisation de la tablette, des cycles d'ateliers répartis sur les communes.

Deux sessions se sont déroulées à la mairie de Fleurieux sur L'Arbresle en 2019 : une au printemps et une à l'automne.

JEUNESSE

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et Calad'Impulsion proposent aux jeunes du territoire de créer une entreprise Coopérative Jeunesse de Services (CJS).

Qu'est ce qu'une CJS ?

Le principe : un groupe de 10 et 15 jeunes (16-18 ans) crée une mini entreprise coopérative le temps d'un été.

Les objectifs :

- Développer l'esprit d'initiative, l'autonomie et la citoyenneté en vivant une expérience concrète de l'entreprise
- Acquisition de compétences par l'agir
- Découverte de l'Économie Sociale et Solidaire et des coopératives
- Connaître le territoire et les acteurs qui le composent
- Expérience de la démocratie et prise de décisions collectives

La CJS a permis aux jeunes de vivre une première expérience professionnelle sous forme de micro-entreprise tout en développant leur esprit coopératif. Ils ont été ainsi amenés à développer leur autonomie et leur sens des responsabilités tout au long de l'été. Ensemble, ils ont créé, animé, organisé et fait fonctionner les "Services Diversifiés des Jeunes du Pays de L'Arbresle" durant 2 mois.

Deux animateurs les ont encadrés tout au long de cette expérience afin de les accompagner dans leur statut de jeunes entrepreneurs. Hébergés dans un premier temps dans les locaux de la CCPA, les jeunes ont pu ensuite accéder au nouvel espace de coworking pour effectuer leur travail administratif.

Un beau projet qui n'aurait pu voir le jour sans le soutien des communes ainsi que des partenaires jeunesse et économiques du Pays de L'Arbresle (Calad Impulsion, BPI Auvergne Rhône Alpes, La Fabrique Entrepreneuriale, CAF du Rhône, CRESS AURA, MJC de L'Arbresle).

L'AFAC UNE ASSOCIATION QUI DÉCHIIIIIRE !

Une saison 2019/2020 prometteuse

Doté de son bureau composé de 5 drôles de dames, l'association a fait le plein de nouveautés cette saison.

Nous avons accueilli 3 nouveaux professeurs cette année Perrine, Tanais et Renaud qui nous ont permis d'offrir à nos adhérents de nouvelles disciplines comme le classique, le contemporain, le Hip-Hop, LA style.

Nos anciennes activités sont toujours là pour le bonheur des petits et des grands avec Laura, Céline, Cyril, Frédéric, Aymeric et Nacim.

On n'oublie pas le Futsal et le badminton géré par Fabien et Gérard ces deux activités connaissent un beau succès et c'est en grande partie grâce à eux.

Un crew au sein de l'association

Mais c'est quoi un crew ?

Selon le dictionnaire un crew, c'est une équipe mais pour le Candy Crew, c'est comme une famille !

Le candy crew, c'est 8 jeunes adhérents de l'association (qui ont entre 8 et 16 ans) qui ont pour ambition de perfectionner leur art afin de faire de la compétition.

Leur prof, Tanais, est une jeune femme motivée qui souhaite les aider dans leur projet en leur accordant bénévolement du temps.

Afin de leur offrir les moyens techniques à sa disposition, l'association a décidé de les prendre sous son aile.

Ils leur restent à trouver les moyens financiers pour leur permettre de s'inscrire aux concours, financer leur costumes, payer des intervenants pour les faire progresser. Cet aspect n'étant pas assumé par l'association.

On compte sur vous pour les soutenir et les encourager !



SAISON 2019-2020

27 PLACE BENOÎT DUBOST
69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE
TÉLÉPHONE : 06 87 87 69 36

Afac Fleurieux

Dates importantes de la saison !

À vos agendas...

- Notre traditionnel GALA aura lieu le **samedi 13 juin 2020**
- Stage de Hip-Hop New Style le **18 janvier 2020** par Tanais et le candy crew adultes et enfants (salle de danse)
- Stage de Salsa par Nacim le **9 février 2020** (salle de danse)
- Battle de Street Dance le **dimanche 16 février 2020** (Espace Baraduc)
- Stage de Claquettes adultes et enfants le **28 mars 2020** (salle de danse)
- Stage de Breakdance et New Style le **11 avril 2020** (salle de danse)

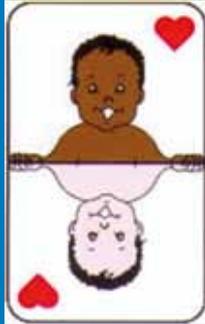
Contact : afacfleurieux@outlook.fr

AFATIM DE RETOUR...

En 1986, M. Jean Thiney, figure emblématique de Fleurieux sur L'Arbresle, avait créé une Association AFATIM (Association Fleurinoise d'Aide au Tiers Monde), dont il a été Président pendant de nombreuses années.

Durant 30 ans, cette Association a mené de nombreuses actions humanitaires, entre autres l'aide financière (rénovation) à une Ecole à Haïti (École Bon Samaritain à Mayette).

Malheureusement, cette association a été dissoute suite au décès de Jean en 2017.



Mais, quelques bénévoles ont souhaité faire revivre cette association et, en octobre 2019, AFATIM SOLIDARITÉ renaît dans le but de prolonger les actions déjà mises en place car il serait dommage de les abandonner...

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévole pour nous aider à faire redémarrer cette association ou tout simplement en devenant adhérent (Cotisation annuelle de 10 €).

Contact : Blandine Guillet, Présidente
Tél : 06 82 07 95 77

BOULE DU VIEUX COQ

Cette année encore, notre Société prend de l'ampleur avec l'arrivée de 4 nouveaux licenciés.

La disparition de notre ancien Président, Jean LASSEIGNE, nous a bien attristés.

Sur le plan sportif, très belle performance de trois de nos licenciées (Jocelyne Lopin, Pascale Chanrion, Virginie Charles), championnes du Rhône des Associations Sportives.

Pour l'année 2020, 13 manifestations diverses seront proposées.

Un seul changement pour le renouvellement du Bureau, celui de Secrétaire.

Président : André JEANPIERRE

Présidents d'Honneur : Georges VINZENT
Robert QUELIN

Vice-Président : Jacques DUMONTET

Secrétaire : Patrick BOUILLARD

Secrétaire-Adjoint : Alain BOIRON

Trésorier : Patrick CHIRAT

Trésorier-Adjoint : Hervé PERRELLE

Asseseurs : David VINZENT - Noël JEANPIERRE
Marc JEANPIERRE - Jacky TROLLIARD - Patrick YVOREL
André VANDROZ - Cédric NESME



Deux de nos licenciés ont été honorés cette année, pour leur fidélité (60 ans de licence à la Boule du Vieux Coq) :

Georges VINZENT, Président de 1981 à 1984, et
Robert QUELIN, Président de 1985 à 1991.

Ces deux joueurs ont brillamment représenté notre Société dans les grands

concours avec de nombreuses victoires aux Challenges du Groupement du Mathelin, au Championnat de France et au Tournoi de Pentecôte.

Si vous êtes intéressés par le sport Boules Lyonnaises, venez nous rejoindre tous les mercredis après-midi au Stade du Chêne ou contactez un des membres du Bureau.

Bonne année à toutes et à tous !

AJC - LES JOGGERS DE LA CHOUETTE

L'association des Joggers de la Chouette est entrée en 2019 dans sa 11^{ème} année d'existence et l'organisation de la 8^{ème} édition de ses FOULÉES FLEURINOISES !

L'AJC demeure un élan convivial à la course à pied, sur les chemins et routes de notre commune et celles limitrophes. L'objet de notre Association est de partager le plaisir de la course à pied en toute convivialité.

Une sortie hebdomadaire est en place chaque dimanche matin avec un départ à 9h de la place de l'Église pour des sorties de 1h15 à 1h30 au rythme du groupe, sans esprit de compétition, en bonne entente et solidarité.

Des sorties en semaine sont également organisées, le plus souvent le soir, au rythme des possibilités et envies de chacun, qui sont proposées sur le réseau de messagerie interne.

Ce sont également des sorties délocalisées, organisées environ tous les deux mois pour ne pas nous lasser de nos parcours, et admirer d'autres paysages.

Enfin ce sont toujours des participations individuelles ou en groupe (que nous tendons à développer encore), à des compétitions variées (Trails, 10 kilomètres, semi, marathon, challenge...). Cette année, les Chouettes de l'AJC étaient présentes sur la course de Marseille Cassis et sur le Marathon du Beaujolais (en formules 13 km, 21 km, 42 km en solo ou en équipes relais de 3).



L'association des Joggers de la Chouette organise depuis 2012 une course nature fin septembre à Fleurieux. Cette année, "les Foulées Fleurinoises", avec leurs deux parcours (10 et 15 km), ont atteint une participation de 490 coureurs qui ont franchi la ligne d'arrivée.

Un grand merci à vous tous ! **Rendez-vous le 27 septembre 2020 pour la 8^{ème} édition.**

Un grand merci aux nombreux bénévoles du village et d'ailleurs ainsi qu'à nos partenaires locaux qui nous soutiennent dans cette manifestation sportive, vous êtes pour beaucoup dans le succès de cette course annuelle.

Contact : <https://chouettecourse.wordpress.com>

Président : David BILLOT - 06 03 26 80 60

Trésorier : Hervé GRANDJEAN

Secrétaire : Catherine BATALLA

Si vous êtes tentés, sachez que vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année, nous avons toujours plaisir à partager chemins et routes, le dimanche ou en semaine !



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette année, nous avons vu se développer les travaux connexes de l'autoroute, complètement néfastes, aussi bien pour les chasseurs que pour les autres utilisateurs de la nature. En effet des sentiers et chemins ruraux transformés en routes propices aux braconnages et aux nuisances de toutes sortes ainsi qu'au non respect des propriétés privées. Tout cela cautionné par une commission où la Société de Chasse de Fleurieux n'a jamais été invitée. Les 27 ans de présidence du responsable de la société n'ont sans doute pas trouvé grâce auprès des éminents membres de cette commission*.

Résultat : le gibier sédentaire, chevreuils, sangliers et petits gibiers mettra plusieurs années en s'en remettre. Donc merci à cette commission !!!

Quant au début de la saison de chasse toujours placée sur la sécurité, elle s'est montrée très prometteuse mais les fameux travaux ont tout changé.

Je suis à la disposition des nouveaux habitants s'ils désirent plus d'informations sur la Société de Chasse de notre commune qui existe depuis 114 ans.

Je rappelle que la chasse est un droit constitutionnel et que faire entrave à ce droit est un délit puni par la loi.

Par contre, nous respectons le droit à tous de profiter de la nature.

Bonne promenade.

Emmanuel GRARRE, Président

* la composition de la commission CIAF est rappelée dans l'article consacré aux travaux connexes page 12

CHORALE "LA JOIE DE CHANTER"

Créée en 1991, notre chorale regroupe une trentaine de choristes, pour la plupart retraités et originaires de dix communes différentes de notre région. Sous la direction dynamique et joyeuse de Virginie Majorel et au son de l'accordéon, elle s'est montrée particulièrement active au cours de cette saison.

Répétitions tous les lundis à l'Espace Baraduc, de 14h à 15h30, participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, accueil du Beaujolais nouveau au caveau Jomard, fêtes de la musique à Dommartin et à Chazelles sur Lyon en collaboration avec les chorales de ces deux communes.



À souligner le grand concert de printemps, donné cette année à l'église de Fleurieux le 24 mai dernier devant un auditoire enthousiaste et surtout celui du 23 novembre qui réunira 120 Choristes à l'église de l'Arbresle - de l'ambiance et du bonheur musical en perspective.

N'oublions pas le traditionnel voyage de fin de saison qui, sous le thème "gourmandises entre Drôme et Ardèche" sut mêler harmonieusement chants et gastronomie.



LES CLASSES EN 0



COMPTEUR REMIS À ZÉRO : les Classes en 0 se preparent pour 2020 !

Le **nouveau bureau** des classes a été désigné en début d'année 2019. Les nouveaux membres sont :

Présidente : Anne Labourier
Président adjoint : Philippe Girardon
Trésorière : Frédérique Mouligneau
Trésorière adjointe : Florence Rius
Secrétaire : Catherine Batalla
Secrétaire adjoint : Alexandre Leleu

Adresse mail : classesen0fleurioux@gmail.com

Site mairie : <http://www.fleuriouxurlarbresle.fr/fr/associations-classes-en-0>

Sept réunions se sont succédées depuis mars, pour proposer, échanger et décider de notre logo, de l'organisation de nos manifestations, de nos participations à la vie du village, et surtout d'être à l'écoute des idées, souhaits, propositions que nous souhaitons tous partager au cours de cette année.

Nous avons débuté, vêtus de nos tee-shirts à l'effigie des classes, la pluvieuse mais belle journée des Classes en 9 que nos 10 ans ont balayé bien gentiment, afin de préparer notre place pour la rentrée de septembre.

Très sympathique moment sur la place du village à servir l'apéritif offert par la classe en 9, comme la tradition le veut maintenant, un soutien venu des classes précédentes qui se perpétue avec grand plaisir.

Nous avons poursuivi notre route, avec un stand au Forum des Associations, pour nous présenter et permettre aux nouveaux classards de venir nous rejoindre. Matinée très animée avec un lot de produits locaux à gagner sur la vente de cases d'un calendrier.

L'année est lancée et ses projets avec :

- Nous avons organisé une première manifestation le 10 novembre 2019 intitulée Fête de l'Automne. Une belle réussite d'ambiance conviviale, de mobilisation des classards, autour d'ateliers ludiques, créatifs, éducatifs, sur le thème de l'automne, avec une buvette et repas légers pour accompagner danseurs, dessinateurs, harponneurs, peseurs, artistes...

- Nous participons aussi au vide-grenier organisé par le Sou des Écoles le 24 novembre, les classards en 0 donnent 2 à 3 objets personnels à vendre au profit de leur classe... sympathique initiative !
- Le 30 novembre, nous aidons le Comité des Fêtes pour la soirée choucroute organisée au bénéfice du Téléthon. Un soutien pour une cause altruiste que nous défendons comme beaucoup de Fleurinois.
- Et nous terminons 2019, avec bien sûr le traditionnel 8 décembre (qui se déroulera le 7 au soir) : Fête des Lumières, défilé de lampions des enfants, et grande animation sur la place du village.
- Nous varions cette année avec non plus patates et saucissons mais lentilles et saucissons chauds, nous gardons le traditionnel et apprécié jus de pommes chaud, et le blanc frais de la cave Jomard.

En 2020, nous comptons sur vous toutes et tous, Fleurinoises et Fleurinois, et amis d'ailleurs pour partager et participer à nos manifestations :

- **La Fête du Boudin, le samedi 1^{er} février 2020** : venez déguster et acheter le boudin des classes. Vous pourrez par la même occasion, si le cœur vous en dit, faire un tour au Salon de l'Artisanat que nous organisons conjointement avec la mairie.
- **La Vente des Brioches, le samedi 14 mars 2020** : nous perpétuons la classique vente des brioches à domicile et sur la place du village, nous savons déjà pouvoir compter sur votre bon accueil.
- **Le Bal des Classes, le samedi 4 avril 2020**. une soirée festive vous attend, une soirée conviviale, une ambiance top, alors notez déjà la date sur vos agendas.
- **Enfin, le Défilé et la Fête des Classes en 0 : le dimanche 31 mai 2020**. Ce dimanche clôturera notre année des Classes en 0. Nous vous invitons à venir nombreux fêter l'événement : messe, défilé, apéritif offert, déjeuner, repas et soirée dansante jusque tard dans la nuit, pour terminer cette journée dans une mémorable et fabuleuse ambiance.

Toutes les Classes en 0 vous souhaitent une douce et heureuse année 2020.

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2019 a été positive en tous points. Nous recherchons des bénévoles afin d'étoffer notre effectif et proposer aux Fleurinoises et Fleurinois de nouvelles animations. Pour information, nous avons actuellement sept animations. Si vous êtes intéressés, nous contacter au : 06 76 15 19 22.

En attendant les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une bonne année 2020.

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des Familles de Fleurieux fait partie du Mouvement National de Défense de la Famille Française.

À l'origine des allocations familiales, ce mouvement a besoin de tous. Pour participer à son action, vous pouvez prendre une carte d'adhérent national auprès des membres du bureau au prix de 25€.

L'Association des Familles de Fleurieux vous propose de la gym d'entretien, du yoga, du pilate et de la sophrologie.

Tous les ans pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, l'Association des Familles organise un spectacle suivi d'un goûter pour les enfants, dans la salle polyvalente. Cette année, la Compagnie du Théâtre des Mots nous a proposé un conte musical "Carapace" qui a ravi petits et grands, suivi d'un petit goûter.

À l'occasion de la Fête des Mères, en partenariat avec la mairie qui offre le verre de l'amitié, l'Association des Familles pour la 3^{ème} année associera cette année encore la Fête des Pères. Ainsi un cadeau sera offert non seulement à toute maman présente mais aussi aux papas présents. Quels que soient leur âge et le nombre d'enfants, TOUTES les MAMANS et TOUS les PAPAS sont les bienvenus, salle Gaston Braquet (au-dessus de la pharmacie) à 18h. Nous vous donnons déjà rendez vous l'année prochaine salle Gaston Braquet, alors VENEZ ! En 2020, ce sera le samedi 30 mai.

Nous profiterons de l'occasion pour mettre à l'honneur les mamans et les papas ayant eu un bébé depuis la dernière fête des mères. Une invitation personnelle leur sera adressée. Merci de vous signaler par un petit mot dans la boîte aux lettres de l'Association à côté de la mairie si vous ne recevez pas l'invitation. Cette année 5 parents ont répondu présents sur 17 invités. Merci à celles et ceux qui nous ont répondu.

Ce peut être l'occasion de mettre à l'honneur un anniversaire de mariage si vous le souhaitez, faites-nous le savoir par un mot glissé dans notre boîte aux lettres.

L'équipe se tient à votre disposition pour tous renseignements et suggestions :

Présidente : Mme Trolliard

Secrétaire : Mme Charavay

Trésorière : Mme Boulogne

Administrateurs : Mmes Jarnet, Mornay, Pajot, Brouet





LES FLEURINOUS

Nous avons eu le plaisir de co-organiser la première édition du festival YoupiTralala ! Une magnifique journée pour les enfants à l'occasion de laquelle nous avons aménagé notre local en "espace sieste" afin que les plus petits puissent rester sur place et se reposer avec leurs parents. Devant le succès de cette journée, nous nous réengageons tous dans la création de la seconde édition qui aura lieu le dimanche 4 octobre 2020.



Cette année encore, nous avons participé au vide-grenier du Sou des Écoles afin de permettre aux enfants que nous accueillons de profiter d'un beau spectacle proposé par Théâtre Même. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont donné ou acheté des jouets, vêtements ou autres articles de puériculture.

Vous nous l'avez réclamé ! TADAMM... Notre Boum Déguisée Act 2 aura lieu **le samedi 8 février 2020** de 15h30 à 18h. Nous vous attendons petits et grands pour venir vous déhancher dans vos plus beaux costumes !



Contact : lesfleurinoux@gmail.com
Véronique Bouchard : 06 71 11 54 36

ÉVEIL CRÉATIF DÉCORATION CRÉATIVE

Suivez-nous sur



Color & Design made easy

www.aladine.com

HAPPY DOG

Bonne année 2020 !



2019 aura été marquée par un nombre croissant de personnes désireuses de mieux vivre avec leur chien. Nous nous en félicitons.

Pour 2020, nous vous avons concocté des stages pour partager encore plus de bons moments avec votre compagnon à 4 pattes (Clicker Training, découverte du Pistage, Olfaction).



Ces stages ont été créés pour répondre aux besoins de votre ami canin. Entraîner un chien au pistage ne fera pas de lui un fugeur en balade, au contraire ! Ses besoins seront comblés, sous votre contrôle.

N'hésitez pas à vous renseigner au 06 95 40 60 52 ou par mail : happydogsschool@laposte.net

LES MARCHEURS DU JEUDI

Chaque jeudi, un groupe de marcheurs part randonner pour parcourir les sentiers de notre belle région.

Cette année 2019 est une année particulière pour les plus anciens du groupe.



En effet, c'est en 1999, après une marche le jour de la Fête du Patrimoine, qu'ils ont souhaité, d'un commun accord, se retrouver régulièrement pour aller randonner. Cela fait donc 20 ans que ce groupe, plus ou moins important en nombre, marche le jeudi.

Il n'y a pas de statut officiel, chacun marche sous sa propre responsabilité. Il suffit de se retrouver le jeudi à 13h30 au point de rendez vous proposé par l'organisateur du jour.

La marche est une activité sportive que l'on peut pratiquer gratuitement, et à tout âge. C'est excellent pour la santé, et cela permet de visiter notre région et d'admirer des villages et points de vues exceptionnels.

Quelques exemples cette année : Liergues, Létra, Courzieu, Moiré, Bessenay, Brullioles, Neuville, Trévoux, Messimy, notre belle ville de Lyon, et bien d'autres, des randonnées de 12 à 13 km, un peu plus lors des beaux jours, où nous marchons toute la journée avec le repas tiré du sac.





HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'association "Histoire et Patrimoine" compte une vingtaine d'adhérents. Une dizaine de bénévoles œuvre pour faire connaître et mettre en valeur le patrimoine de notre village.

L'année 2019 fut encore riche en évènements :

En décembre, l'église de Fleurieux étant en pleine réfection et l'accès à la crèche n'était pas possible pour le public. Pour cette raison, nous n'avons pas pu participer, cette fois, à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année.

Fin mars, nous avons fait une visite guidée et commentée par M. Burgard au Musée des Pompiers de Lyon.



Au mois d'avril, nous nous sommes joints au groupe du Patrimoine d'Éveux et nous avons passé une belle journée dans le Jura, à Salins-les-Bains. 16 adhérents fleurinois ont participé à la découverte de la Grande Saline le matin, puis après un copieux déjeuner au restaurant "Le Petit Blanc" à Salins, ont pu visiter la saline royale d'Arc et Senans.

Les 13, 14 et 15 mai, l'enduit du second pavillon a été réalisé. C'est un point final à la rénovation de ces deux bâtiments. Et le résultat est très satisfaisant !



En ce qui concerne les pavillons du parc du Chêne, des dégradations ont été constatées sur les outils exposés à l'extérieur. Outre les dommages infligés à ces objets patiemment restaurés, on peut craindre un accident si l'auvent et ce qu'il abrite devient une aire de jeux pour des enfants non surveillés !

Ces outils seront désormais installés, le long de la clôture, à gauche, lorsque nous sommes face aux pavillons.

Ils ont été déplacés avant la journée du Patrimoine. Seul restera le pressoir, entre les deux pavillons, sous l'auvent.

La Journée du Patrimoine s'est déroulée le samedi 21 septembre. Celle-ci a été marquée par quatre points forts :

- 1) exposition des outils anciens
- 2) exposition "de la Vigne au Vin" et le quizz pour les enfants
- 3) démonstration de pressurage et dégustation de moût
- 4) vente de bouteilles de vin "Jomard" (cuvée du patrimoine)

Le beau temps était au rendez-vous, les visiteurs ont apprécié la dégustation, regardé l'expo et les outils anciens, écouté avec intérêt nos commentaires et surtout admiré l'énorme travail effectué pour la réfection de ces deux pavillons.



La collecte d'objets anciens en rapport avec les métiers de la vigne, de l'agriculture ou du bois (toujours en cours) nous a permis d'initialiser une exposition permanente dans les pavillons rénovés. La visite est possible sur demande.

"L'outil survit à son auteur et témoigne, longtemps après, du geste de l'artisan qui l'a créé. L'intelligence de l'homme se lit ainsi dans la matière qu'il a travaillé, en créant et adaptant au fur et à mesure de ses besoins les outils nécessaires."

Pour la sauvegarde de notre patrimoine, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter.

Vous trouverez toutes les informations sur notre patrimoine et nos activités, sur le site de l'association :

<https://histoireetpatrimoinefleurinois.jimdo.com/>

Contact : Gérard Muller, Président

hispat.fleurieux@gmail.com - Tél : 06 47 67 21 16

THÉÂTRE MÊME

VIE ASSOCIATIVE

En 2019, Théâtre Môme a continué de promouvoir l'art théâtral en proposant différents projets sur la commune et aux alentours. L'association a envie d'apporter sa contribution au développement culturel du village.

Quatre spectacles ont été organisés durant l'année scolaire, dans le cadre de la saison "Parent Bout'chou" (0-6 ans)... Beaucoup de familles venues des communes aux alentours et de Fleurieux ont assisté à ces animations pétillantes ! Si vous souhaitez recevoir le programme des spectacles, envoyez-nous votre mail : les réservations sont possibles via le site "helloasso". Prochaines dates : les 12 janvier, 9 février et 5 avril 2020.

La troupe de théâtre adulte continue cette année avec Lydie Navez, metteur en scène ; un spectacle est prévu courant avril/mai 2020. Toute personne ayant envie de jouer sera la bienvenue dans cette troupe !

Les enfants ont rempli les ateliers, où ils révèlent leur spontanéité et leur imaginaire. En partenariat avec d'autres associations fleurinoises, Théâtre Môme a contribué à créer le 1^{er} YoupiTralala Festival, le 6 octobre 2019.



"Murmures", en salle du dojo le 24 mars

"L'émoi et moi" le 19 mai 2019

Un nouvel événement qui a enchanté autour de 700 participants, et qui sera reconduit en 2020.

La branche "production de spectacle vivant" se développe, avec la création en 2019 du spectacle pour tout-petits "L'émoi et moi", ainsi qu'un spectacle pour tout public sur des textes poétiques "Maelstrom".

D'autres spectacles (animations art de la rue et concert en EHPAD) continuent de tourner.

Nous profitons de cette publication pour inviter toute personne intéressée par la culture sous toutes ses formes à nous rejoindre !

Par mail : theatrememe@gmail.com ou par téléphone 06 45 34 51 64. Suivez-nous également sur notre page Facebook Théâtre Môme.



IMMO-DEVELOPPEMENT

Une agence immobilière indépendante créée par deux associés Virginie BOUCHET et Hervé GUILLOT qui souhaitent partager avec leurs clients leur professionnalisme et leur expérience, basés sur des valeurs fondamentales : l'écoute, la disponibilité, la proximité et le conseil personnalisé.

Nous sommes à la fois Agence Immobilière, Promoteur et Marchand de biens.



09 53 83 21 22

agence@immo-developpement69.fr

www.immo-developpement69.fr

83 place Benoit Dubost - FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

LE SOU DES ÉCOLES

Nous sommes une association composée de parents bénévoles, nous organisons des manifestations tout au long de l'année pour récolter des fonds afin d'aider au financement des activités/sorties des élèves de l'école.

À travers ces manifestations, nous souhaitons avant tout créer un lien entre parent-enfant-habitant-commerçant... Les bénéfices sont reversés intégralement aux élèves de l'École du Chêne. Le Sou reverse 28 € par élève, 60 € par classe et 500 € pour le spectacle de Noël.

En 2018-2019, grâce à ces dons, les élèves ont pu visiter de sublimes lieux, réaliser des activités artistiques et assister à des représentations :

- La Ferme des Gones
- Les rencontres USEP
- Les cadeaux de Noël
- Les cadeaux de la fête des parents
- Le spectacle de Noël (financement par le Sou et la COOP)
- Cycle cinéma, plusieurs films au cinéma de Charbonnières
- Grottes de La Balme (38)
- Grottes du Cerdon (01)
- Théâtre à Villefranche



Les événements réalisés et prévus en 2019-2020 :

- **Fête de la Patate :**
dimanche 8 septembre 2019
- **Vide-grenier :**
dimanche 24 novembre 2019
- **Vente de sapins :**
vendredi 6 décembre 2019
- **Vente de lumignons :**
samedi 7 décembre 2019
- **Loto :** dimanche 26 janvier 2020
- **Carnaval :** vendredi 17 avril 2020
- **Goûter partagé :**
mai 2020 (date à définir)
- **Kermesse et tombola :**
samedi 27 juin 2020



BUREAU DU SOU DES ECOLES 2019/2020



| | | | | | |
|-------------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| TRESORIER ADJOINT Vincent LEROUX | TRESORIERE Marie GRAVEY | PRESIDENT Lionel MESEGUER | PRESIDENTE ADJOINTE Chani PETIT | SECRETARE Eva DRUT | SECRETARE ADJOINTE Nathalie NGUYEN |
|-------------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|

Suppléants : Amélie Wintzer, Anne-Claire Maisonnasse, Aude Dahlem, Gaëlle Poyet, Jérôme Charvieux, Jérôme Crozier, Julie Dubourdieu, Sébastien Verchère, Sonia Guilloud, Vincent Labourier.

Nous avons besoin de vous, lors des événements organisés, nous comptons sur vous ! Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : sdefleurieux@gmail.com ou sur notre page Facebook Sou Des Ecoles de Fleurieux sur L'Arbresle (@sdefleurieux). Nous souhaitons une belle année scolaire aux enfants et aux parents.

ISAHE



Ismithe, Ange d'Haïti nommé Espoir a pour objet d'apporter un soutien et une aide aux enfants d'Haïti et plus largement aux enfants du tiers monde en difficulté.

Dans ce cadre, notre principale préoccupation est que l'aide apportée arrive directement aux enfants et que nous puissions, parallèlement à l'aide financière, établir entre les membres de l'association et les enfants soutenus un lien direct.

L'aide apportée en Haïti par ISAHE en 2019 :

- Poursuite du parrainage de MICHECARLINE, maintenant une jeune fille de bientôt 11 ans. Nous payons sa scolarité et l'ensemble des frais d'accueil dans la maison.
- Parrainage quotidien de CALYPSO recueilli dans la maison de Port au Prince fin 2017.
- Collecte et envoi de linge de maison en Haïti.
- Juin 2019 - Participation au 2^{ème} marché nocturne de Fleurieux sur L'Arbresle pour présenter l'association et vendre de l'artisanat haïtien et l'artisanat "local" de l'Atelier d'ISAHE.
- La balade d'ISAHE 2019 (2^{ème} édition) - Randonnée pédestre sous la pluie mais près de 200 personnes étaient présentes pour affronter les éléments et partager la fameuse omelette offerte à l'arrivée. Journée très conviviale et familiale.



L'aide apportée au Togo par ISAHE en 2019 :

- Le parrainage scolaire d'ETONAM, 14 ans, et ESSIAGNO, 8 ans, sœur et frère, n'a pu se poursuivre, les enfants n'étant plus présents dans le village.
- L'argent destiné au parrainage a donc été utilisé à la construction d'une bibliothèque et la création d'une pièce de jeu (2018-2019). Toujours en cours.
- MTCAH s'est déplacé en mars 2019 pour suivre l'avancement de ces travaux.

- Parrainage scolaire de KOSSI depuis décembre 2016 et poursuivi cette année.

Actions mises en place pour le dernier semestre 2019 :

- Soutien matériel (fournitures scolaires) et financier (frais scolaires et salaires des professeurs) à une école à Cap Haïtien, au Nord de la Capitale pour 270 enfants leur permettant de finir leur année scolaire suspendue par manque de moyens des parents. La situation actuelle locale est très préoccupante et les écoles sont actuellement fermées depuis plus de 2 mois.



Actions à poursuivre en 2019-2020 :

- Nous allons poursuivre en Haïti nos parrainages commencés en 2016, les enfants comptent sur nous pour plusieurs années.

Actions à mettre en place :

- Une nouvelle collecte kit d'hygiène (1 brosse à dents, 1 dentifrice, 1 savon et des serviettes hygiéniques sera organisée sans doute début 2020.

Actions pour faire connaître ISAHE :

- Participation au Marché Nocturne lors de la fête de la musique du 21 juin 2020. Seront proposés à la vente de l'artisanat Haïtien et des articles réalisés par l'Atelier d'ISAHE.
- Organisation de la Balade d'ISAHE - 3^{ème} édition à Fleurieux sur L'Arbresle, le 13 septembre 2020. À vos agendas et à vos baskets ! Venez nombreux !





LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FLEURIEUX-ÉVEUX

La MJC de Fleurieux Éveux a connu une année riche en succès pour cette année 2019. Fort de son nouveau projet associatif, l'association grandit et évolue avec son temps.

Elle compte près de 450 adhérents, dont 65% de Fleurinois et 25% d'Éveusiens. Elle a accueilli plus de 1500 personnes lors de ses événements annuels comme le Concert du Roots de Campagne, la Ruée vers l'œuf ou Halloween, ou lors des permanences hebdomadaire du Repair Café.



L'équipe de bénévoles et de salariés a élaboré son projet associatif autour de trois grands axes, une identité durable et écoresponsable, ancrée sur son territoire, visant à accompagner les initiatives individuelles et/ou collectives.

Pour l'année qui arrive, la MJC va continuer à œuvrer auprès des habitants, avec ses partenaires principaux que sont la mairie de Fleurieux, la mairie d'Éveux, et la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon.

Elle vise à développer de nouveaux projets en lien avec d'autres collectivités publiques et de nouveaux acteurs locaux.

Nous vous accueillons tous les jours de 9h à 17h à la MJC pour discuter de vos envies et vos besoins.



Chaque adhérent peut organiser avec l'équipe des temps exceptionnels. C'est ainsi que des administrateurs vous donnent rendez-vous des vendredis pour des soirées jeux ou des samedis pour des ateliers de création coopératifs.

Les commissions restent ouvertes aussi aux personnes souhaitant participer sur un axe particulier (enfance, jeunesse, Repair Café et Roots de Campagne).

4 SRM

Dirigeant
Stéphane
MERCIER
06.80.01.81.34

PLATRERIE – PEINTURE
SOL SOUPLE - ISOLATION

237 RUE DE MONTEPY
69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE

www.4srm.com

POMPES FUNÈRES L'ARBRESLE

Transport de corps avant et après mise en bière
Organisation des Obsèques
Contrats Obsèques
Articles funéraires
Tous travaux de marbrerie
Accès aux Maisons Funéraires

24h/24
7j/7

☎ 04 72 53 05 17

13 ROUTE DE PARIS - 6969210 L'ARBRESLE



Les dates à retenir sont :

- La fête de la MJC, le 18 janvier 2020
- L'Assemblée générale, en mars 2020
- La Ruée vers l'œuf, le 12 avril 2020
- Le Roots de Campagne, le 16 mai 2020
- La nouvelle édition du Youpitrallala Festival, le 4 octobre 2020



MJC Fleurieux-Éveux

133 route de Bel Air
69210 Fleurieux sur L'Arbresle
mjcflourieuxveux.fr - Tél : 06 23 67 18 58

LE LIEN FLEURINOIS

Salle Gaston Braquet, tous les mardis et jeudis de 14h à 18h30, Madame THOMASSIN, Présidente du LIEN FLEURINOIS, avec l'aide de Madame TELMAN, accueille les adhérents autour d'un café, avant le début de parties de belote et de scrabble acharnées.

Le 1^{er} jeudi du mois est consacré au concours de belote et le 2^{ème} jeudi, un repas toujours très apprécié, permet de réunir une trentaine de personnes.

Enfin, pour que l'année se termine en gaieté, un déjeuner de fête avec animation dansante a été organisé le 17 décembre 2019 au restaurant LE CHÊNE à VIOLAY.

Si vous souhaitez faire un essai et vous distraire un après midi, n'hésitez pas à venir nous rencontrer Salle Gaston Braquet où nous serons heureux de vous accueillir.

ROBIN BLANCHARD
PAYSAGE-ELAGAGE

ENTRETIEN D'ESPACE VERT - ÉLAGAGE
PLANTATION - AMÉNAGEMENT DE JARDIN

06 81 15 78 17

MAÇONNERIE • TERRASSEMENT • FAÇADES • TOITURES

TIXIER JV NEUF & RÉNOVATION
BATIMENT

ZA Plat du Pin 69690 BRUSSIEU | Jacky 06 08 31 97 44
sarl-tixier-jv@laposte.net | Vincent 06 74 66 47 04

www.tixier-batiment.fr

YOUPITRALALA FESTIVAL



Tous les membres du comité de pilotage du Youpitralala Festival sont très heureux de la 1^{ère} édition le dimanche 6 octobre 2019.



La journée a permis de faire découvrir, faire rêver, développer l'imaginaire, l'ouverture, la curiosité, amener de la joie et de la poésie à un public prioritairement composé d'enfants. L'enfant a pu être tout autant spectateur qu'amateur, acteur de sa journée.

Nous avons rencontré un succès populaire avec plus de 700 visiteurs sur la journée.



Notre programmation riche et variée se composait de 6 spectacles pour 7 représentations. Les 6 spectacles professionnels, proposés à tarif unique, ont joué à guichets fermés. Quelques 600 personnes ont profité gratuitement des spectacles et des animations extérieures.

Nous avons accueilli, au total, 25 artistes, 7 intervenants extérieurs, et plus de 50 bénévoles sur la journée.

Au vu du bilan positif de cette 1^{ère} édition et de l'énergie qui en ressort, les membres du comité de pilotage ont choisi de prolonger l'aventure et de programmer **la seconde édition dès le 4 octobre 2020** ! On vous y attend encore plus nombreux...

Plus d'informations sur le festival :

youpitralalafestival@gmail.com

ou la page Facebook Youpitralala Festival.

Le comité de pilotage est composé des structures suivantes : MJC Fleurieux Éveux, Théâtre Même, les Fleurinois, la Mairie de Fleurieux, à travers l'école et la Médiathèque.

Les Charpentiers du Lyonnais

Charpente - Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage

charpentiersancy@outlook.fr

Tél. 06 83 28 25 75 / 04 74 05 82 24

Le Couvent - 69490 ANCY



AUTOVISION

"Notre priorité, votre sécurité"

Avec ou sans RDV

RDV en ligne :

AUTOVISION CHAZAY D'AZERGUES

Denis et Murielle RODET à votre service

CONTROLE TECHNIQUE AUTO PASSION

Voitures, utilitaires, 4x4, Camping-car
agrégé Electricité et Gaz

Tél. 04 78 25 87 35 - 06 72 35 33 12

11 rue Marius BERLIET- 69380 CHAZAY d'AZERGUES
(en face d'Intermarché)

LE P.A.R.C.

**Le PARC est un jeune club avec un bel avenir.**

Aujourd'hui fier de ses 250 licenciés, le PARC se prépare à franchir de nouvelles étapes en prenant possession de ses nouvelles structures, vestiaires et club-house au premier semestre 2020. Dans le même temps, le club s'inscrit cette année dans une démarche de labellisation de son école de rugby.

Le soutien de nos partenaires est essentiel pour permettre à nos joueurs et joueuses de se déplacer et faire briller nos couleurs dans toute la région AURA.

Ce soutien peut prendre différentes formes, panneau publicitaire, textile, mécénat... Une équipe dynamique et réactive est à votre disposition pour plus de renseignements (François Pichat 07 61 55 07 43).

Notre club, toujours à la recherche de bénévoles, n'a de cesse de proposer à ses licencié(e)s des entraînements animés par des éducateurs formés au sein de la ligue AURA. Nous avons également besoin de l'implication d'un maximum de personnes pour nos manifestations, moments de partage et de convivialité chers au rugby.

Ces manifestations nous aident aussi à financer les voyages de fin d'année, le matériel d'entraînement et les déplacements des licencié(e)s.

Rugbystiquement, le P.A.R.C.

Agenda des prochains évènements du club

- **11 janvier 2020** : Galette des Rois à la salle des fêtes de Saint-Pierre-la-Palud
- **14 mars 2020** : Choucroute organisée par le club à l'occasion du Salon de la Bière à Fleurieux-sur-L'Arbresle
- **6 juin 2020** : Fête du club - Cochon grillé

Calendrier des Matches Seniors,

venez soutenir votre club (matchs à 15h) !

- **19 janvier 2020** : PARC - Rugby Club Vaux
- **23 février 2020** : PARC - Ovale Reins Amplepuis
- **15 mars 2020** : PARC - Rugby Club des Monts

Les calendriers de la seconde partie de saison des équipes cadets et juniors ne sont pas encore connus...



CROUZET

FILS SAS

Travaux publics Terrassement • VRD

269 route des Bruyères
69210 Saint-Germain-Nuelles

04 74 01 00 44

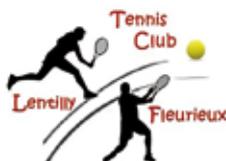
contact@crouzetfils.fr

www.crouzetfils.fr



LE TENNIS CLUB DE LENTILLY-FLEURIEUX (TCLF)

Le Tennis Club de Lentilly-Fleurieux (TCLF) est une association sportive de loi 1901 affilié à la Fédération Française de Tennis.



Le club est fier de pouvoir accueillir ses adhérents sur 2 courts extérieurs à Fleurieux, 4 courts extérieurs sur Lentilly et 2 courts couverts sur Lentilly, ainsi qu'un club house sur chaque site.

Nous avons à cœur de faire cohabiter la pratique du tennis loisir avec la pratique en compétition, encadrée par des enseignants diplômés et professionnels. Le TCLF compte plus de 360 adhérents âgés de 4 à 75 ans.

Le plaisir, la convivialité et l'amour de la petite balle jaune sont les maîtres-mots qui réunissent nos licenciés, qu'ils soient jeunes, adolescents, adultes, compétiteurs ou loisirs.

La dynamique enclenchée au fil du temps sera pour 2020 entretenue et redéveloppée avec notamment la poursuite d'organisation de tournois (open, interne, jeunes, TMC...), la création d'autres tournois (TMC jeunes, plateaux...), l'animation d'événements tout au long de l'année, et enfin continuer à accompagner nos compétiteurs au plus haut niveau. En résumé, développer la pratique du tennis sous toutes ses formes.

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : tennisclublentillyfleurieux@fft.fr et suivre toutes les actualités sur le site internet : <http://www.club.fft.fr/tennisclublentillyfleurieux/>

CINÉMA LE STRAPONTIN



Coup de projecteur sur votre cinéma, lors de la saison 2017/2018 : nous avons accueilli plus de 12540 spectateurs répartis en 207 séances.

Près de 3000 scolaires et 700 lycéens ou collégiens ont bénéficié de nos projections. 1000 seniors ont rempli notre salle durant les séances qui leurs sont dédiées. Les séances "rencontres" animées de débats sociétales ont intéressé plus de 500 spectateurs. À cela, il faut rajouter une nouveauté de cette saison : les séances ciné-découvertes qui rassemblent près de 200 spectateurs qui, sur 4 séances ont découvert un peu de notre planète.

Au travers de la richesse de notre programmation nous vous savons particulièrement attachés à votre "Strapontin". N'hésitez pas à venir rejoindre notre petite famille de bénévoles qui se bat quotidiennement pour garder l'esprit de ce cinéma de village. Vous participerez ainsi à la mise en place du Festival Rhône-Alpin qui devrait changer de nom en 2019 pour intégrer le nouveau périmètre géographique de la région. Les lauréats de la saison 2018 ont été : "La fête est finie" de Marie Garel-Weiss pour le long métrage et "Ulysse" de Nabil Senhadji pour le court métrage. De plus un prix spécial du jury a été décerné au long métrage "Vaurien" de Medhi

Senoussi. Vous savez pouvoir intégrer le jury de ce festival en vous signalant auprès de l'équipe, le président de ce jury étant un professionnel du monde cinématographique.

N'oubliez pas notre site internet : www.le-strapontin.com et abonnez-vous à la newsletter pour recevoir notre programme chaque mois.



GRAIN DE SEL

Vous êtes parents, grands-parents, et vous cherchez un lieu pour sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans, pour rencontrer d'autres enfants, d'autres parents, pour jouer, pour se détendre, pour rompre l'isolement...

Bienvenue à Grain de Sel, Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Ouvert le mercredi et le jeudi de 15h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

6 impasse Charassin (1^{er} étage avec ascenseur)
à L'Arbresle - près de la crèche Pause Tendresse
et au-dessus du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
Entrée libre

Un lieu ouvert à tous, 3 demi-journées par semaine, tenu par les accueillants d'une équipe mixte formée à l'écoute. L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne et les accueillants sont garants du cadre d'accueil et des quelques règles en usage dans le lieu.



Nos accueillants soutiennent et reconnaissent la relation parents enfant. Ils sont intéressés par la manière dont chaque jeune enfant, à sa façon, à son rythme, prend progressivement sa place parmi les autres et dans le monde... la socialisation !

Jouer, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, permettre à l'enfant d'expérimenter la relation à l'autre et de découvrir le monde en sécurité et en confiance grâce à la présence de son parent.

Lieu de rencontre et de parole pour les parents qui peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements, rompre l'isolement, prendre un temps de pause...

LIEU D'ACCUEIL
enfants
parents

HORAIRES
mercredi, jeudi
15h à 18h
samedi
9h à 12h

6 impasse
Charassin
69210 L'Arbresle
04 72 42 26 86

accueille
les enfants
de 0 à 6 ans
accompagnés
de leurs
parents

Pas besoin
de s'inscrire,
il suffit de venir !

**Grain
de Sel**

LIEU AGREE par la CAF - inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle soutenu par la CCPA - le Département - la MSA

C'est un lieu agréé par la CAF, inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle, soutenu par la CCPA et le Conseil Départemental. Seuls le prénom et l'âge des enfants sont demandés ainsi qu'une participation d'1 euro par famille accueillie.

Pour plus d'informations :

- Facebook
- www.mairie-larbresle.fr (associations et petite enfance)
- www.mon-enfant.fr (site géré par la CAF) lieu d'accueil enfants parents
- Contact : 04 72 42 26 86 (répondeur téléphonique)

Pharmacie des Abeilles

une équipe à votre écoute
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
le samedi de 9h00 à 12h30

Matériel médical - Orthopédie - Contension - Parapharmacie

46 rue du jardin - Le bourg
69210 Fleurieux sur l'Arbresle

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour reconnaissance des droits aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention, et mise à notre disposition de salle pour nos réunions. Nos recettes proviennent aussi de nombreux adhérents (108 en 2019).

S'entraider

Lors de l'assemblée générale du 9 mars 2019 (45 présents et 43 pouvoirs), Gérard Neveu habitant Bully a souhaité rejoindre le conseil d'administration. Remerciement. Après l'Assemblée générale, le thème retenu "l'inclusion et le handicap psychique", Messidor, l'Arbre à Palabres et GEM sont intervenus sur leurs vécus, les progrès réalisés, les difficultés. 55 personnes (46 l'an dernier) ont assisté à l'Assemblée générale. Un repas digne de grands chefs nous a été servi à MESSIDOR (Comptoir des Criques) : repas convivial, chants accompagnés par Laetitia.

S'informer

Mieux vivre ensemble avec nos différences "Pour une société plus inclusive" le 16 novembre 2018.

J. BOUDAUD chargé de l'information auprès des familles a pris contact avec les associations concernées par le handicap et une rencontre a été organisée par six associations et partenaires de la région arbresloise et de Tarare. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées, en majorité des personnes et familles concernées par le handicap ainsi que les aidants bénévoles et professionnels travaillant au foyer de l'AAPHTV et l'ESAT (MESSIDOR) L'ARBRE À PALABRE, GEM, COVADYS, HANDI-REPIT avec des prises de paroles qui ont eu lieu lors des échanges et témoignages (vous pouvez retrouver sur notre site internet les différents témoignages : www.aphra.fr)



Participer

- **Concours de belote** : D.VIGOUREUX et C.BONIFASSI chargés de l'organisation. Le 23 février 2019 le concours de belote à Sourcieux-les-Mines : 56 doublettes (l'an dernier 50). Ce concours de belote nous permet de récolter des fonds mais aussi de nous retrouver et de passer ensemble une bonne journée et de remercier E.VIGOUREUX pour ses bonnes gaufres. En 2020, le concours de belote aura lieu **le 29 février 2020** à Sourcieux-les-Mines.
- **Sortie annuelle** : le 15 juin 2019. C.BONIFASSI, chargé de l'organisation du voyage, a rassemblé 41 personnes dont 15 en situation de handicap pour une visite à l'Espace Michelin à Clermont-Ferrand. Le temps n'a pas été favorable mais tous étaient heureux de se restaurer et de fêter l'anniversaire de Lucie. L'an prochain, la sortie annuelle aura lieu le 6 juin 2020 au Col de la Loge à proximité de Chalmazel avec des promenades en traîneaux.
- **Journées du Handicap** à Fleurieux sur L'Arbresle le 18 et 19 octobre 2019. Pour la troisième fois, l'APHRA est partenaire et présent lors de ces journées.

La Présidente, Simone Venet

LISTE DES ASSOCIATIONS

| | | | | |
|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| ADMR (*) Aide à Domicile en Milieu Rural | Aide à domicile | BURGARD Chantal | 04 74 72 11 90 | adm.r.lentilly@fed69.admr.org |
| AFAC (*) Assoc. Fleurinoise Athlétique et Culturelle | Arts Martiaux, Badminton, toutes danses | CHANRION Isabelle | 06 87 87 69 36 | afacfleurioux@orange.fr |
| AFATIM | Aide au Tiers-Monde | GUILLET Blandine | 06 82 07 95 77 | afatimsolidarite@orange.fr |
| AJC Joggers de la Chouette (*) | Course à pied | BILLOT David | 06 03 26 80 60 | davidbillot@sfr.fr |
| Association des Familles (*) | Gym adultes, yoga | TROLLIARD Élisabeth | 06 25 86 68 52 | fleurieux5755@gmail.com |
| Boule du Vieux Coq (*) | Boules | JEANPIERRE André | 06 89 55 60 80 | and.jeanpierre@orange.fr |
| Chasse (Société de) (*) | Chasse | GRARRE Emmanuel | 04 74 26 20 33 | baby.fleurieux@wanadoo.fr |
| Classes en 0 (*) | Animations Diverses | LABOURIER Anne | 06 08 16 93 33 | classesen0fleurioux@gmail.com |
| Chorale "La Joie de Chanter" (*) | Chorale | BEDIAT Maurice | 04 37 58 02 66 | nicole.bediat@sfr.fr |
| Comité des Fêtes (*) | Animations Diverses | COLENT Geneviève | 04 74 26 94 83 | gene.colent@free.fr |
| Donneurs de Sang | | COQUARD Georges | 04 74 70 44 74 06 70 59 09 06 | adsplarbresle@laposte.net |
| Les Fleurinois (*) | Assistants Maternels | BOUCHARD Véronique | 06 71 11 54 36 | lesfleurinois@gmail.com |
| Happy Dogs School | Éducation canine sports et loisirs canins | SAEZ Magaly | 06 95 40 60 52 | happydogsschool@laposte.net |
| Histoire et Patrimoine Fleurinois | Patrimoine | MULLER Gérard | 06 47 67 21 16 | hispat.fleurieux@gmail.com |
| I.S.A.H.E. Ismithe Ange d'Haïti Nommé Espoir | Aide aux Enfants d'Haïti et Enfants du Tiers Monde | BERTHET Dominique et VIEL Anne | | isahe@sfr.fr |
| Jardinot | Jardin du Cheminot | COUSSAT Henry | | henry_coussat@yahoo.fr |
| Lien Fleurinois (*) | Club des Anciens | Mme THOMASSIN | 04 74 01 41 84 | andree.bolevy@gmail.com |
| Pays de L'Arbresle Rugby Club P.A.R.C. (*) | Rugby | CORGIER Stéphane | 06 64 86 54 37 | s.corgier@2pa.fr |
| Mélodie des Sources | École de Musique | GENIN Thierry | 04 74 70 34 31 06 22 99 29 11 | melodiedessources@gmail.com |
| MJC ÉVEUX-FLEURIEUX (*) | Club des Jeunes | JACQUOT Emmanuel Directeur | 04 26 18 65 89 06 23 67 18 58 | direction@mjcfleurieux.fr |
| Sou des Écoles (*) | Activités pour enfants | GRAVEY Marie | 06 52 07 63 13 | sdefleurieux@orange.fr |
| Tarot Club | Jeu de Tarot | PERRELLE David | 06 68 62 59 59 | david.perrelle@orange.fr |
| Tennis-Club Lentilly-Fleurieux (*) | Tennis | MOINS Aurélie et PICAUD Charline | 07 68 32 63 71 | tennisclublentillyfleurioux@fft.fr |
| Théâtre Mème (*) | Théâtre | BONNEFOY Marion | 06 45 34 51 64 | theatrememe@gmail.com |
| Volley VOL'F | Volley | CROZIER Jérôme | par mail uniquement | jerome.crozier@orange.fr |

(*) ont chacune une boîte aux lettres, au 27 place Benoît Dubost, derrière la Mairie de Fleurieux.

AVS MULTITRAVAUX HABITAT



**Toutes rénovations
Hors Gros œuvre**

**Tél. : 06 12 94 11 21
04 74 01 57 22**

Garantie
DECENNALE



334, Route de Paris
69210 Fleurieux S/l'Arbresle
avs.multitravaux@orange.fr

Toutes rénovations Second œuvre

- Peintures Intérieures / extérieures
- Papiers peints, revêtements de sol
- Doublages plaques de plâtre, cloisons
- Isolation
- Carrelage
- Plomberie sanitaire, Aménagement de salles de bain
- Pose de portes et fenêtres



DE TERRE EN VIGNES, DE VIGNES EN VIN

Sur le blason de notre commune : un cep de vigne ; à l'emplacement de notre ancien pont bascule : un cep de vigne ; au XIX^{ème} siècle, 250 hectares de vignes à Fleurieux ; au Chêne et pendant plus d'un siècle, quatre générations de viticulteurs et négociants en vin vont se succéder.
Temps fort des journées 2019 du Patrimoine : pressu-

rage de la vendange, animation et exposition autour de la vigne. Autant de faits prouvant l'importance viti-vinicole de notre village. De nos jours, Thierry Chapuis, tonnelier, et Pierre Jomard, vigneron, continuent de perpétuer avec bonheur les pratiques de leurs ancêtres. Ils ont bien voulu répondre à nos questions.

LES CHAPUIS

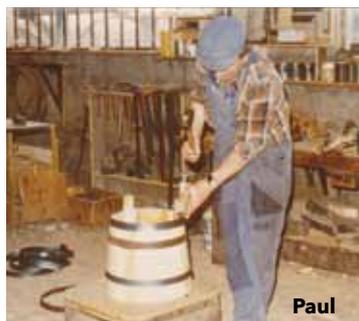
TONNELIERS À FLEURIEUX DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS

Matin d'octobre dans les années soixante : de ma fenêtre, j'observe le va et vient insolite d'un curieux personnage. Celui-ci arpente de long en large le pré voisin pour ramasser dans un seau... de la bouse de vache bien fraîche. Il s'agit de Paul Chapuis, tonnelier-foudrier de père en fils, bien connu dans le village, qui recueille chaque semaine ce précieux trésor pour assembler et coller de manière écologique les douves des tonneaux. Il accomplit ainsi le geste rituel de ses aïeux dont l'histoire connue remonte à la fin du XIX^{ème} siècle.

C'est Rémy qui va commencer la saga familiale en quittant son village de Ruy-Monceau, près de Bourgoin pour venir réparer le chai de la maison Charmet, propriétaire du château du Chêne... et faire connaissance par la même occasion d'une lingère qu'il épouse en 1885. Tous deux s'installent au hameau de la Roche dans une maison ancienne suffisamment vaste pour abriter un atelier de foudrier-tonnelier.

À son tour, leur fils Léon, né en 1892, prend la suite de cette entreprise qui tourne bien. Il faut dire qu'à cette époque, Fleurieux compte 250 hectares de vignes, que le vignoble local est largement mis en valeur par l'occupant du château qui tient en même temps négoce à Bercy, que le vin à cette époque est consommé plus qu'avec modération même s'il n'est pas d'une qualité exceptionnelle. Du mariage de Léon avec Pauline Bedin, naissent trois enfants dont deux filles.

C'est donc au garçon, Paul, que revient naturellement la charge de prendre le relais. C'est à lui aussi d'aborder et de connaître une période de transition qui durera plus d'un demi-siècle.



Paul



Thierry

De père en fils...

Entre 1950 et 1960, un élan de modernisme secoue la société, le monde agricole et viticole en particulier. Le tracteur remplace le cheval. Sous l'impulsion de "Papa" Brécharde et de Gérard Canard, véritables chantres du Beaujolais, avec en complément l'élan de toute une équipe motivée, le vin assez peu connu de la région prend une renommée mondiale et chaque troisième jeudi du mois de novembre c'est l'allégresse du Japon aux USA. Le vin part deux mois après les vendanges. Il faut beaucoup de tonneaux pour les expéditions outre-mer ou pour les faire rouler rue de la République à Lyon, lorsque tous les médias annoncent ce slogan devenu si célèbre "le Beaujolais nouveau est arrivé". Après cette période de prospérité pour les viticulteurs et les tonneliers, une autre époque arrive, source de modernisme pour les premiers, de plus grandes difficultés pour les seconds. Les premières cuves en ciment apparaissent car elles conviennent tout à fait pour les vins jeunes qui n'ont pas besoin d'une longue conservation ; peu à peu leur succèdent les cuves en inox puis en plastique. En même temps, la consommation de vin diminue tandis que, pour assurer la sécurité routière, les contrôles d'alcoolémie s'accroissent. Des vignes s'arrachent, de vastes domaines disparaissent : ce qui n'empêche pas Thierry, le benjamin de la fratrie d'entrer dans la carrière pour épauler son père et devenir aujourd'hui le seul tonnelier de la région, raison pour laquelle son interview nous paraît intéressant.

Thierry, quelle formation avez-vous reçue avant de travailler ici ?

J'ai suivi un enseignement agricole pour obtenir le BEPA viticulture-œnologie au lycée Bel Air de Saint Jean d'Ardières.

Comment se fait-il qu'après une telle formation, vous vous êtes lancé dans la tonnellerie ?

J'ai toujours eu un penchant pour le travail du bois - sans doute l'hérédité ou le fait de voir travailler mon père. Les connaissances que j'ai acquises à l'école me facilitent, évidemment, le contact avec les viticulteurs et me permettent de mieux comprendre leurs besoins spécifiques. La proximité de mon lieu de travail et la possibilité d'être utile dans l'entreprise familiale a fait pencher ma décision pour prendre cette voie ; ce que je ne regrette pas malgré les aléas inévitables dans tout métier.

Auprès de votre père, où vous avez débuté dans le métier, tout seul maintenant, quelles ont été les principales évolutions que vous avez connues ?

C'est, sans doute la progression constante de la notion bio qui ramène peu à peu un retour vers les techniques ancestrales, vers l'utilisation du bois dans la plupart des étapes qui mènent le vigneron de la production de la grappe à celle du vin. Le vieillissement en fûts de chêne remet en valeur l'utilisation des foudres et par voie de conséquence leur réparation, leur montage ou leur remontage. Rien de tel pour conserver et bonifier les vins de garde dont la mise en bouteille est devenue mode. Finie la bouse de vache remplacée par du mastic végétal pour les douves des tonneaux. Ces derniers, d'ailleurs, sont fabriqués la plupart du temps dans des usines spécialisées, équipées maintenant de robots qui travaillent à partir d'un programme numérique. Mon rayon d'action s'étend maintenant à plus de 50 km à la ronde.

Je suis demandé aussi bien dans le Mâconnais ou dans les Côtes Rôties que dans le Pays des Pierres Dorées ou dans le Beaujolais. Je me suis rendu récemment à Volvic pour restaurer un foudre destiné à recevoir du Côtes d'Auvergne bio. Obligation pour moi de diversifier mes activités et de répondre aux demandes les plus diverses comme la construction d'un bar décoratif sur mesures, la confection d'un présentoir de verres pour un restaurant ou la fabrication de gros pots de plantes destinés au Parc de la Tête d'Or. Il m'arrive aussi assez fréquemment d'entreprendre des travaux de menuiserie qui ne sont pas spécialement ma spécialité mais la scie à ruban, la dégauchisseuse, la plupart de mes autres outils et ma technicité habituelle m'aident beaucoup en ce domaine.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre métier ?

Je n'apprécie pas particulièrement la paperasserie administrative, parfois véritable casse-tête pour l'artisan. Autre inconvénient : les exigences de certains viticulteurs qui demandent des réparations s'avérant difficiles, voire impossibles et toujours onéreuses sur des foudres trop anciens et leur grand regret quand je refuse.

Finalement, est-ce que vous aimez ce que vous faites ?

Oui, beaucoup.

PIERRE JOMARD

FIGURE EMBLÉMATIQUE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Pour ses 60 ans, une statue de Saint Vincent, patron des vignerons lui avait été offerte. C'est auprès de celle-ci que Pierre Jomard, qui a tant marqué par sa personnalité les Coteaux du Lyonnais, a bien voulu se prêter à l'interview.



Tout comme vos aïeux, votre vie a été consacrée à la vigne et au vin. Pouvez-vous, en quelques mots nous retracer cette saga familiale ?

Les racines de ma famille remontent au XVI^{ème} siècle. Le premier Jomard retrouvé s'appelait Vincent, prénom prédestiné pour un vigneron.

PIERRE JOMARD

FIGURE EMBLÉMATIQUE DES COTEAUX DU LYONNAIS

J'ai retrouvé des titres de propriété lui appartenant d'autant de 1520 et étant tous relatifs au territoire Fleurieux-Éveux (qui constituait avant 1791 une seule commune). Nous appartenons donc, après plus de 500 ans à la 17^{ème} génération de Jomard.

Avez-vous exercé personnellement d'autres activités que la vigne ?

Pendant trente ans et jusqu'à sa fermeture, j'ai tenu un carreau au marché gare de Perrache où j'essayais de vendre les poires, pêches, cerises, pommes et fraises de notre récolte. Il fallait être présent à 2h du matin de façon à ce que les acheteurs aient le temps de retourner chez eux pour préparer leur étal. J'ai été également longtemps producteur de greffes pour mes collègues viticulteurs.

Vous avez été un chantre des Coteaux du Lyonnais, un des fondateurs et même président de cet AOC. Tout en évoquant les motivations qui ont été les vôtres dans ces divers rôles, pouvez-vous nous faire brièvement l'historique de sa création ?

Vaste programme ! Tout a commencé - et c'est assez étonnant - en 1955, alors que j'effectuais mon service militaire. Sans vraiment me demander mon avis, le Syndicat Agricole de Fleurieux me désigna en tant que délégué viticole auprès des instances cantonales méritant à cette époque l'appellation VDQS (vins délimités de qualité supérieure). À mon retour de l'armée et comme j'éprouvais grand intérêt à la défense et à la promotion de nos vins, la voie de secrétaire au conseil d'administration m'était ouverte ainsi que celle de délégué fiscal. Cette dernière tâche, passionnante mais délicate consistait à se rendre au Ministère des Finances, alors rue de Rivoli, à Paris, pour présenter et défendre durant strictement sept minutes, sous l'autorité d'un juge du Conseil d'État, des dossiers de vigneron afin de fixer un prix de vente équitable de leur production en tenant compte des frais générés par celle-ci.

Mais peut-être serait-il souhaitable de retracer parallèlement à mon histoire personnelle, l'histoire des VDQS dans notre région et leur passage à l'AOC "Coteaux du Lyonnais". À partir de 1938, cinq communes du canton de L'Arbresle donc de l'arrondissement de Lyon (L'Arbresle, Bully, Nuelles, Sarcey et Saint Germain sur L'Arbresle) passent dans le Beaujolais, tandis que les communes situées plus au sud deviennent "vins du Lyonnais".

1947-1952. Durant la seconde guerre mondiale, seuls les vins AOC avaient l'avantage de pouvoir être commercialisés quand les autres vins étaient réquisitionnés par l'occupant. Ces circonstances poussèrent évidemment les viticulteurs comme moi à vouloir obtenir la fameuse appellation.

C'est ainsi que, partant de L'Arbresle et après six années de pourparlers, six cantons regroupant 59 communes recevront l'appellation VDQS. Lors de l'inauguration de la cave de Sain Bel, Edgard Pisani, alors Ministre de l'Agriculture suggéra un libellé plus évocateur : "Coteaux du Lyonnais". Celui-ci sera agréé par décret.

À partir des années 1970, j'accompagne de plus en plus le président dans ses sorties, dans ses responsabilités, m'habituant naturellement à une fonction qui va m'échoir peu à peu et qui durera de 1980 à 2001... un vrai bail. Durant celui-ci, je connaîtrai ma plus grande déception : le refus de l'INAO, dans un premier temps, de l'appellation que mes collègues et moi-même avions eu tant de mal à obtenir puis ma plus grande joie, le 9 mai 1984, lorsqu'après douze années de démarches laborieuses, puis un entretien avec le député local suivi d'un rendez-vous avec Louis Mermaz, Ministre de l'Agriculture ; ce dernier signe enfin le décret d'application de l'AOC.

Où résident les principales différences entre les vins du Beaujolais et ceux des Coteaux du Lyonnais ?

Plus peut-être qu'une question de goût, les deux vins étant issus du même cépage : Gamay noir à jus blanc, les différences sont dues essentiellement à la géologie. Il y a plusieurs terroirs dans les vins du Lyonnais. C'est ainsi que, dans la région de L'Arbresle, on trouvera des schistes, vers les Monts d'Or des calcaires, autour de Givors des moraines glaciaires, sur Taluyers des sols légers tandis que dans le Beaujolais, en particulier à Sarcey ou à Bully ce seront des sables granitiques et également des terrains calcaires. Chacune de ces caractéristiques permettent d'adapter des façons culturales en fonction du climat de l'année et donnent au vin son goût du terroir.

Il est question de nommer prochainement le carrefour N7 qui concerne à la fois L'Arbresle et Fleurieux "Rond Point des deux vignobles". Qu'en pensez-vous ?

C'est une très bonne idée qui met bien en évidence les deux appellations et le caractère de confluence de notre région d'autant plus que sont prévus en son centre des éléments décoratifs rappelant l'importance du vignoble et l'impact de la Nationale 7 dans notre région.

Croyez-vous, comme le disait Pasteur, que "le vin est le breuvage le plus sain et le plus hygiénique qui soit" ?

Je crois que le vin, par ses propriétés euphorisantes peut rendre les gens heureux mais, comme toutes les bonnes choses, il doit être consommé avec modération.

Lors d'une conférence donnée par le professeur d'université Renaud, celui-ci préconisait deux à trois verres de vin par jour, avis parfois contesté par certains en mal d'hygiénisme.

Contrairement à certains de vos collègues viticulteurs face aux intempéries ou à la mévente, vous ne vous plaignez jamais. Comment expliquez-vous cet optimisme ?

Je suis né pratiquement dans une cuve ; j'ai donc bon moral et je prends beaucoup de choses avec humour. Je me dis la plupart du temps que tout va bien ; à force de le dire, j'arrive à y croire et je vais beaucoup mieux. Les deux ennemis du vigneron à savoir la grêle et le gel sont démoralisants mais ils font partie des risques du métier. C'est comme face à la maladie, il faut absolument chercher à s'en sortir, sinon c'est du temps de perdu.

Comment voyez-vous, aujourd'hui, l'avenir de l'AOC "Coteaux du Lyonnais" ?

Je le vois prometteur car le consommateur boit moins mais bon et notre production lui offre un excellent rapport qualité-prix. De plus, comme notre appellation couvre une surface restreinte nous pouvons plus aisément assurer le contrôle qualité et un contact étroit entre vignerons.

Pouvez-vous nous raconter une anecdote comique ou pittoresque dont vous vous souvenez particulièrement ?

Je me souviendrai toujours des deux grandes journées des vins du Lyonnais qui eurent lieu à Fleurieux les 19 et 29 février 1950. Quel évènement ! Avec la présence des plus hautes autorités départementales, la fanfare la Vigneronne, la haie d'honneur des enfants de l'école, le concours des meilleures bouteilles à la mairie, le banquet pantagruélique puis l'élection prestigieuse de la reine des vins terminant le tout en apothéose.

Vous aimez railler la politique ou manier les vers et les rimes à la manière d'un chansonnier, pouvez-vous nous lire ou nous chanter une de vos créations féériques ? Puisqu'on dit qu'en France, tout finit par des chansons.

Un jour, alors que j'assistais à une énième réunion et que je m'ennuyais profondément, je me mis à griffonner sur

un coin de ma table quelques vers sur l'air de la Madelon, en hommage aux vins de notre région. À l'issue de cette réunion, j'ai invité l'assistance à entonner en chœur cette chanson remodelée.

**LE VIGNERON DES COTEAUX DU LYONNAIS
(SUR L'AIR DE LA MADELON)**

*Pour le plaisir, le bonheur de tous les hommes
De Millery en passant par les Monts d'Or
Il est chez nous un produit noble et discret
Et de Fleurieux poussant jusqu'à Taluyers
Un fin breuvage aux vertus multiples en somme
De nos coteaux admirez le beau décor
Vous connaissez, c'est le Coteau du Lyonnais
Par une balade dont vous serez émerveillés
Début septembre et plein d'ardeur
Chapelles romanes et anciennes mines
Sous un soleil si généreux
Et nos aqueducs et nos musées
Le vigneron de son labeur
Nos restaurants la fine cuisine
Récolte les raisins merveilleux
Feront que vous ne serez jamais lassés
Les vendanges ont débuté ; partout c'est la gaieté
Mais le meilleur accueil, la plus belle réception
Et dans tout le vignoble on peut entendre chanter
Seront dans nos caveaux, ceux de nos vignerons*

Refrain

*Le vigneron des Coteaux du Lyonnais
Est un garçon qui vous rend toujours gai
Et sa voix vient vous remplir d'espoir
Quand de son vin il chante la gloire
Dans son caveau qui lui sert de salon
Il vous reçoit gentiment, sans façon
Ah c'est bien là vraiment qu'on l'reconnait
Le vigneron des Coteaux du Lyonnais*

Il faisait nuit quand Pierre Jomard m'a raccompagné à l'issue de notre entretien. Il en profita pour attirer mon attention sur l'immensité de la voûte céleste.

Pierre Jomard : un vigneron... les pieds sur terre... l'esprit dans l'infini !

*Propos recueillis par Raymond Berthaud
(Histoire et Patrimoine fleurinois)*

NAISSANCES

NOLLET Héloïse
22 mars 2019

BARBIER
Tristan Jean Michel
27 avril 2019

ARZUR BURY
Clément, Bertrand,
Matthias, Lucien
13 mai 2019



MORALES Côme
17 janvier 2019



GRAVEY Léo
1^{er} avril 2019



KOVALENKO
Noémie, Camille, Denise
12 juin 2019



LEVY-LELARGE
Tymeo, François, Rolland
23 juillet 2019

PARANIER REVAIS Inaïa
2 juillet 2019

AMBLARD Paolo, Daniel, Christophe
29 août 2019

MARIAGES



DANELON / GEST
le samedi 4 mai



OKAV / CHAPUIS
le samedi 18 mai



BARBIER / DUPERRAY
le samedi 1^{er} juin



BERTHET / VIEL
le samedi 8 juin



SAGNOL / VIE
le samedi 6 juillet



BARRIER / CHIRAT
le samedi 6 juillet



DE PARISOT / TRIVES
le vendredi 26 juillet



CURABET / SEVERI
le samedi 27 juillet

SENEPART / BOUHJAR
le samedi 3 août

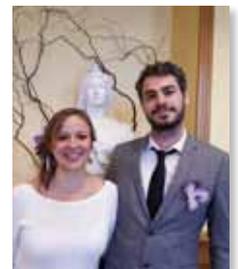


FRENEAT / EID
le samedi 24 août



MIERZWINSKI / BOTELLA
le samedi 31 août

VILLEJOURBERT / VALENTI
le samedi 14 septembre



EYMARD / CORRE
le samedi 30 novembre

DÉCÈS

DUFOUR Jacques Jean Baptiste, le 3 janvier 2019
LENOIR Marcel Jean, le 10 janvier 2019
VIGOURET Maryse Charlotte, le 8 avril 2019

BOLEVY Pierre Marie, le 9 août 2019
LELARGE Suzanne Marie-Louise, le 9 septembre 2019
GAYRAL Françoise Colette, le 30 octobre 2019

SERVICES PUBLICS

MAIRIE

21 Place Benoît Dubost
69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 26 01 - Fax : 04 74 01 37 67
Ouvverte du lundi au samedi de 9h à 11h30
ainsi que les mardis et jeudis de 14h à 17h.
Fermée le mercredi après-midi et le samedi
après-midi. Fermée le samedi en juillet et août.
Mail : administration@mairie-fleurieux.fr
Service Urbanisme : ouvert du mardi au samedi
de 9h à 11h30 sur rendez-vous.
Mail : urbanisme@mairie-fleurieux.fr
Site internet : www.fleurieuxsurlarbresle.fr

**Monsieur le Maire et les Adjointes reçoivent
en mairie sur RDV pris au secrétariat.**

Maire : M. BATALLA Diogène
**Urbanisme, aménagement de l'espace
et agriculture, voirie et réseaux divers :**
M. CHIRAT Bernard, 1^{er} adjoint
**Enfance, jeunesse, affaires scolaires,
environnement et développement durable :**
Mme BOUCHET Karine, 2^e adjointe
**Finances, activités économiques, sécurité
et prévention :** M. ROUZAUD Henri, 3^e adjoint
**Animation, affaires culturelles, sportives,
travaux et bâtiments, et patrimoine :**
M. REY Maurice, 4^e adjoint
**Communication, haut débit et affaires sociales
(CCAS) :** M. GAUDELUS Baptiste, 5^e adjoint

AGENCE POSTALE COMMUNALE

27 Place Benoît Dubost - Tél : 04 78 35 36 23
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h-18h
Mercredi et samedi : 9h-12h
Fermée les samedis en juillet et août

POLICE MUNICIPALE

Adresse électronique :
police@mairie-fleurieux.fr
Nous vous rappelons qu'un policier municipal intercommunal, intervenant à la demande sur des sujets spécifiques, ainsi qu'un A.S.V.P. (Agent de Sécurité des Voies Publiques) sont présents à des horaires variables sur la commune.

**BIBLIOTHÈQUE
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE**

27 Place Benoît Dubost, derrière la Mairie
Tél : 04 74 26 99 33
Ouvverte le mardi de 16h à 18h30
Ouvverte le mercredi de 10h à 12h
et de 15h à 18h le samedi de 10h à 12h
Fermée 3 semaines en août
bibliotheque@mairie.fleurieux.fr

**TARIFS DE LOCATION
DES SALLES COMMUNALES**

à compter du 1^{er} janvier 2020 (susceptibles d'être révisés)

SALLE POLYVALENTE - Route de Bel Air

Pour les associations fleurinoises :
Pour toutes manifestations non payantes et sans objet
de recette : gratuit. Pour les manifestations payantes
et/ou avec objet de recettes :
Petite salle : 75 €/jour - Grande salle : 244 €/jour
Pour les particuliers fleurinois :
Petite salle : 244 €/jour - Grande salle : 593 €/jour

SALLE GASTON BRAQUET - Rue du Jardin

Pour les associations fleurinoises :
Pour toutes manifestations non payantes et sans objet
de recette : gratuit. Pour les manifestations payantes
et/ou avec objet de recettes : 129 €/jour
Pour les particuliers fleurinois :
- gratuit dans le cas d'une cérémonie suite à un décès
- pour manifestations privées, payantes ou faisant
l'objet d'une recette : 129 €/jour

À noter que des chèques de cautions seront demandés pour toute location de ces salles (salles et clés).

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Être obligatoirement muni d'une carte d'accès.
• Fleurieux RN7 (1029 Route de Lyon)
Tél : 04 74 01 35 63
Du 1^{er} octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi,
vendredi, 9h-12h et 14h-17h, samedi 9h-17h.
Du 1^{er} avril au 30 septembre : lundi, mercredi, jeudi,
vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h.
Fermée toute l'année les mardis, dimanches
et jours fériés.

• Courzieu - La Brévenne :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi : 14h - 17h
Jeudi : fermé - Vendredi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 17h
Du 1^{er} avril au 30 septembre :
Lundi : 14h - 18h
Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi : 14h - 18h - Jeudi : fermé
Vendredi : 14h - 18h - Samedi : 9h - 18h
Fermée toute l'année les jeudis, dimanches
et jours fériés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Voir calendrier des collectes de l'année en cours.

COLLECTE Bac Gris (déchets non recyclables) :
le jeudi matin

COLLECTE Bac Jaune (tri sélectif) : un mardi sur deux.
Attention : ne pas laisser en permanence vos bacs sur
la voie publique, les rentrer le plus vite possible après
chaque collecte (ils peuvent être gênants pour les
piétons, les poussettes et les fauteuils roulants).

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA)**

117 Rue Pierre Passemard
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr
Site internet : www.paysdelarbresle.fr

**Le bon réflexe
immobilier****Achat - Investissement****Vente - Location****Gestion - Syndic****Promotion Immobilière****04 78 47 36 15**

<http://mercier-immobilier.com> Retrouvez-nous sur :   

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.services-public.fr ou à l'accueil en mairie.

ATTESTATION DE CONCUBINAGE ET CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

N'existent plus à la Mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN MINEUR FRANÇAIS

IMPORTANT : L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est obligatoire à partir du 15 janvier 2017. Le décret a été publié au Journal Officiel du 4 novembre 2016.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale doit être rédigée au moyen du formulaire Cerfa N° 15646.

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VOUS DEPLACER EN MAIRIE. Toutefois, nous tenons à la disposition des parents le formulaire.

Pour plus d'information et accès au formulaire Cerfa N° 15646*0.

Voir sur www.service-public.fr

CARTE GRISE

Nouveauté : Toutes les démarches doivent être effectuées sur internet :

www.rhone.gouv.fr/demarches-administratives/carte-grise/ma-demarche-carte-grise.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) SÉCURISÉE depuis fin mars 2017

Sur RDV dans n'importe quelle mairie du Rhône équipée d'une station d'enregistrement (liste des communes et des pièces nécessaires, disponible à l'accueil de la Mairie de Fleurieux). Valable 15 ans pour un adulte depuis le 1^{er} janvier 2014 et maintien à 10 ans pour un mineur. Cet allongement de 5 ans concerne à la fois : les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014, les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, pour lesquelles la prolongation n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères ou du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées. Il est toutefois préférable d'établir un passeport par sécurité vis à vis des compagnies aériennes.

Avant la préparation d'un voyage et avant d'engager des frais, vous devez posséder un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité. Apporter les originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur datant de moins de 3 mois : si le demandeur ne possède pas de carte d'identité ou si l'ancienne carte est périmée depuis + de 5 ans, copie intégrale de l'acte de naissance obligatoire si le demandeur est mineur (pour une première demande). Pour les majeurs, connaître l'état civil complet des parents. L'ancienne carte d'identité, une photo datant de moins de 6 mois et aux normes internationales et non découpées, un justificatif de domicile récent. Timbre fiscal à 25 € pour un majeur ou un mineur en cas de perte ou de vol. Autres pièces suivant le cas. Vous pouvez désormais acheter vos timbres fiscaux sur le site internet des Impôts : <https://timbres.impots.gouv.fr>

Nouveauté : pré-demande de CNI en ligne dans le cadre de la simplification des démarches de demande de CNI, il est maintenant possible d'effectuer gratuitement une pré-demande de CNI en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/mon compte/sinscrire>

Ce nouveau télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande CNI", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

Important : vous pourrez faire une pré-demande globale sur internet pour une CNI et un PASSEPORT sur le même enregistrement.

CASIER JUDICIAIRE (EXTRAIT)

Casier Judiciaire national 44079 NANTES CEDEX. Joindre une copie du livret de famille ou de la carte d'identité. Gratuit (joindre enveloppe timbrée pour la réponse).

www.cjn.justice.gouv.fr

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Greffe du Tribunal d'Instance
67 rue Servient 69003 LYON
Tél : 04 72 60 75 75

CHANGEMENT DE PRÉNOMS - cf-Article 56 de la loi N° 2016-1547 du 18-11-2016.

La demande changement de prénom doit désormais être effectuée auprès de l'officier de l'état civil en mairie du lieu de résidence de la personne concernée ou en mairie du lieu où l'acte de naissance a été dressé.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

Mairie du lieu de mariage. Indiquer : nom, prénoms date et lieu de mariage et les enfants. Gratuit.

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de naissance. Indiquer : nom, prénoms, date de naissance. Gratuit (enveloppe timbrée pour demande par courrier et envoi au domicile). Pour les Français nés à l'étranger : Ministère des Affaires Étrangères Service Central de l'État Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09.

www.diplomatie.gouv.fr

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de mariage. Indiquer : nom, prénoms, date de mariage. Gratuit (enveloppe timbrée pour envoi au domicile).

DEMANDE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL : VIGILANCE !

Plusieurs personnes ont été victimes d'un site frauduleux proposant des actes d'état civil ou des demandes de passeport en ligne payantes. Or, la délivrance des actes d'état civil est un service gratuit assuré par les mairies ou sur service-public.fr. Seuls les timbres fiscaux pour les passeports et CNI sont payants. Le site pour les acheter étant : timbres.impots.gouv.fr

Il faut rester vigilant sur internet et n'engager vos démarches que sur des sites officiels.

Si vous êtes victime de ce genre de fraude, prévenez la gendarmerie et signalez l'abus sur :

www.internet-signalement.gouv.fr

EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS OU COPIE INTÉGRALE

Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt. Indiquer : nom, prénoms, date de décès. Gratuit (enveloppe timbrée pour envoi au domicile).

LÉGALISATION DE SIGNATURE OU PROCURATION

Mairie du domicile. Signature à apposer à la Mairie. Présenter la carte d'identité. Gratuit.

PACS

NOUVEAU : Le retrait et le dépôt d'une convention de PACS s'effectuent à l'accueil de la mairie de domicile. La liste de documents à fournir pour le dossier peut être envoyée par mail aux futurs pacsés ou retirée à l'accueil de la mairie. Pour une dissolution d'un pacs enregistré au Tribunal de Grande Instance de Lyon (T.G.I.), s'adresser directement au T.G.I. de Lyon.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Sur RDV dans n'importe quelle mairie du Rhône équipée d'une station d'enregistrement (liste des communes et des pièces disponible à l'accueil de la Mairie de Fleurieux).

Valable 15 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. Délai : 5 semaines environ. Apporter les originaux de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur datant de moins de 3 mois : si le demandeur ne possède pas de carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans, copie intégrale de l'acte de naissance obligatoire si le demandeur est mineur. Pour les majeurs, connaître l'état civil complet des parents. L'ancien passeport, la carte d'identité, une photo datant de moins de 6 mois et aux normes internationales et non découpées, un justificatif de domicile récent. Timbre fiscal à 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans et 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Prévoir la taille du demandeur ainsi que les dates et lieu de naissance de ses parents. Autre pièce suivant le cas. Vous pouvez désormais acheter vos timbres fiscaux sur le site internet des Impôts :

<https://timbres.impots.gouv.fr>

Nouveauté : pré-demande de passeport en ligne. Dans le cadre de la simplification des démarches de demande de passeport, il est maintenant possible depuis le 1^{er} juillet 2016 d'effectuer gratuitement une pré-demande de passeport en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/mon compte/sinscrire>

Ce nouveau télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la "Pré-demande Passeport", pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

PERMIS DE CHASSE

(à valider avant chaque période d'ouverture). S'adresser à la Fédération des Chasseurs du département concerné.

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME

N'existe plus sauf pour l'étranger.

RECENSEMENT : PARCOURS DE CITOYENNETÉ (Attestation)

Filles et garçons dès l'âge de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser à la mairie de votre domicile (apporter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et votre carte d'identité). Une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour les inscriptions aux examens, à la conduite accompagnée et au permis de conduire.

ATTENTION : CONSERVER TRÈS PRÉCIEUSEMENT L'ATTESTATION (version Bleue Blanc Rouge) délivrée par la mairie : PAS DE DUPLICATA possible. Cette formalité peut être accomplie par internet sur : www.service-public.fr

Bureau du Service National de Lyon :

Quartier Général Frère - 24 rue Yves Farge
69007 LYON - Tél : 04 37 27 25 09

Site internet : www.defense.gouv.fr

RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les ressortissants étrangers doivent se rendre en Préfecture (et non plus en mairie), pour toutes les démarches en rapport avec leur titre de séjour (renouvellement, duplicata...), car celui-ci est biométrique.

Pour en savoir plus : www.rhone.fr

RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La taxe d'habitation sur la résidence principale sera progressivement supprimée d'ici à 2020. Pour savoir si vous êtes concerné dès cette année, vous pouvez vous renseigner sur : www.impots.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU), les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Pour voter lors des élections municipales de 2020 (1^{er} tour : 15 mars, 2nd tour (s'il y a lieu) : 22 mars), il est donc possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Personnes concernées : les nouveaux arrivants, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune, les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 21 mars 2020, s'ils n'ont pas été informés par la mairie de leur inscription d'office (à noter : si le jeune atteint 18 ans entre les deux tours de l'élection, il ne peut voter qu'au 2^{ème} tour).

Pièces à fournir sur place ou par courrier : une photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois, une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et le cerfa n° 12669*02, disponible en mairie ou sur www.service-public.fr complété.

Facilitez vos démarches !

Rendez-vous sur

www.service-public.fr

rubrique Papiers - Citoyenneté / élections, pour procéder à votre inscription en ligne et/ou obtenir tous les renseignements nécessaires.

ITP

Plomberie
Sanitaire
Chauffage
Adoucisseur d'eau

Tel: 09 67 10 64 86



J. BASTION SARL
305 CHEMIN DU PUIITS
69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Tél. : 04 78 34 83 89

contact@jbastion.fr
Site internet : <https://jbastion.fr/>

Un professionnel à côté de chez vous !

Particuliers et entreprises, demandez-nous un devis pour vos travaux de maçonnerie, terrassement, sciage, carottage, démolition.

Nous vous suivons tout au long de votre projet et sommes présents à chaque étape du chantier pour vous conseiller au mieux.

NUMÉROS UTILES

SERVICES À LA PERSONNE

■ ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

67 bd Vivier Merle - 69409 Lyon Cedex 03
Tél : 0 810 25 69 80 et www.caf.fr. Perm. Mairie de L'Arbresle : le mercredi sur RDV pris au 04 74 71 00 00

■ ASSISTANTES SOCIALES

• Du Département : à la Maison du Rhône
493 rue Cl. Terrasse à L'Arbresle - Tél : 04 74 72 08 40
• De la MSA : Perm. chaque 3^{ème} mercredi du mois de 9h/12h : Centre Social - 7 rue de Verdun à Pontcharra s/Turdine
• De la CARSAT : Perm. Mairie de L'Arbresle. Mardi de 9h/12h et 13h/15h30 et vendredi de 9h/12h sur RDV pris au 04 27 82 23 50 de 8h30/12h et 13h30/16h

EMPLOI (www.pole-emploi.fr) / RETRAITE

■ PÔLE EMPLOI ET ASSEDIC

3 avenue Pierre Sémard à L'Arbresle - Tél : 3949

■ MISSION LOCALE RURALE Nord Ouest Rhône

Siège à Tarare (69170) - 1 place Victor Hugo - Tél : 04 74 05 00 30
Bureau à L'Arbresle : au 3 rue Pierre Sémard (en-dessous du Pôle Emploi). Perm : mardi et jeudi toute la journée sur RDV pris au 04 74 05 00 30 - contact@missionlocale.org

■ ICARE

3 avenue Pierre Sémard à L'Arbresle - Tél : 04 74 26 72 79
www.groupe-icare.fr - contact@groupe-icare.fr

■ Association GRIM

203 rue Jean Moulin - Bureau 3 à L'Arbresle. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi sur RDV pris au 04 74 63 11 55

■ RETRAITE

Permanence CARSAT uniquement sur RDV pris au 3960.
Le jeudi au 203 rue Jean Moulin - Bureau 2 - à L'Arbresle de 9h/12h et 13h30/16h30

■ AGENCE RETRAITE CARSAT

31 rue Gorge de Loup - Lyon (Vaise) - Tél : 3960

■ RETRAITE COMPLÉMENTAIRE (CICAS)

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois en Mairie de L'Arbresle sur RDV pris au 0 820 200 189

TOURISME

■ OFFICE DU TOURISME

18 place Sapéon à L'Arbresle - Tél : 04 74 01 48 87
officetourisme@paysdelarbresle.fr - www.arbresle.tourisme.fr

TRANSPORTS

■ WWW.CARS.RHONE.FR - Tél : 0 800 869 869

■ SNCF - Tél : 36 35

DIVERS

■ CONJOINTS SURVIVANTS : 2^{ème} samedi du mois de 10h à 11h30 - 203 rue Jean Moulin - Bureau 2 - à L'Arbresle

■ CULTE CATHOLIQUE : Paroisse Ste Claire - St François sur L'Arbresle - Tél : 04 74 01 04 93

■ CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame Sheila MCCARRON : sheila.mccarron@rhone.fr
Monsieur Bernard CHAVEROT : bernard.chaverot@rhone.fr

■ DÉPUTÉ : M. Patrice VERCHERE

Perm. au 24 avenue Charles de Gaulle 69170 Tarare sur RDV pris au 04 74 05 29 59 - vercherepatrice@orange.fr

JURIDIQUE

■ CONCILIATEUR : M. OLLAGNIER

À la mairie de L'Arbresle, le 2^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV pris au 04 74 71 00 00

■ MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE (délégués des défenseurs des droits) - Tél : 04 72 61 65 15

■ MUTILÉS ET ACCIDENTÉS DU TRAVAIL (FNATH)

2^{ème} jeudi du mois : de 9h30 à 12h - Salle Lucien Thimonnier, près du stade de L'Arbresle.

VOIRIES / RÉSEAUX DIVERS

■ EAU POTABLE

• S.I.E.V.A.
183 route de Lozanne - 69380 Chazay d'Azergues
Tél : 04 37 46 12 00 - www.sieva.fr - accueil@sieva.fr

■ EAUX USÉES - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

• Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle (SIABA)
à la CCPA, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle
Tél : 04 74 26 79 65 - Fax 04 74 72 53 39 - siaba@wanadoo.fr
www.paysdelarbresle.fr

■ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

pour toute la commune

• Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

à la CCPA, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle
Tél : 04 74 01 68 90 - www.paysdelarbresle.fr
marion.ribon@paysdelarbresle.fr

■ ÉLECTRICITÉ - GAZ

• ENEDIS (Électricité)
• ERDF dépannage pour les clients privés d'électricité ou pour interventions de sécurité - Tél : 09 72 67 50 69
• GRDF : urgence sécurité Gaz GRDF - Tél : 0 800 47 33 33
• GRDF : Raccordement au gaz naturel - Tél : 09 69 36 35 34

ENFANCE ET JEUNESSE www.jeunesse.gouv.fr

■ ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE de Fleurieux

438 montée du Chêne
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/arbresle/du-chene>
ce.06936441@ac-lyon.fr - Tél : 04 74 72 38 30

■ GARDERIE PÉRISCOLAIRE et RESTAURANT SCOLAIRE

École du Chêne - 438 montée du Chêne - Tél : 04 74 72 43 41
Hervé Dumas : 06 30 90 95 52 ou 06 70 64 86 76
periscolaire@mairie-fleurieux.fr

■ MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE ÉVEUX - FLEURIEUX

Local sous l'Espace F. Baraduc, 133 route de Bel Air
Tél : 04 78 43 37 84 ou 06 23 67 18 58
direction@mjcfleurieux.fr - mjcveuxfleurieux.fr

■ LES FLEURINOUS (ASSISTANTS MATERNELS)

Local sous l'Espace F. Baraduc, 133 route de Bel Air
Tél : 06 71 11 54 36 - lesfleurinous@gmail.com

■ RELAIS ASSISTANTS MATERNELS "LES ÉCUREUILS"

15 rue de la Mairie - 69210 Lentilly
Tél : 04 74 01 52 59 - relais.lesecurieuls@paysdelarbresle.fr

■ ASSOCIATION GRAIN DE SEL

6 impasse Charassin à L'Arbresle - Tél : 04 72 42 26 86
Mercredi et jeudi de 15h/18h et samedi 9h/12h

■ MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

493 rue Claude Terrasse à L'Arbresle - Tél : 04 74 72 08 40
mdr.arbresle@rhone.fr - www.rhone.fr

ADMINISTRATIONS

■ IMPÔTS - www.impots.gouv.fr

■ TRÉSORERIE (PERCEPTION)

493 rue Claude Terrasse à L'Arbresle
Tél : 04 74 01 02 52 - du mardi au vendredi de 8h30/12h30

■ TAXE FONCIÈRE ET CADASTRE - Tél : 04 78 63 33 00

■ TAXE D'HABITATION ET IMPÔTS SUR LE REVENU

Tél : 04 78 63 23 37

■ SERVICE IMPÔTS ENTREPRISES - Tél : 04 78 63 23 15

■ PRÉFECTURE DU RHÔNE

Tél : 04 72 61 60 60 - www.rhone.gouv.fr

■ SOUS PRÉFECTURE

36 rue de la République - 69400 Villefranche
Tél : 04 72 61 61 61 - www.rhone.gouv.fr

■ SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM Lyon 69907 Lyon cedex 20 - Tél : 36 46
Perm : 203 rue Jean Moulin (Bureau 2) à L'Arbresle
2^{ème} et 4^{ème} mardi de 13h30/16h hors des vacances scolaires

■ PRO BTP (protection sociale du bâtiment)

203 rue Jean Moulin à L'Arbresle
Le mercredi de 9h/12h30 sans RDV - le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi du mois de 13h30/17h sur RDV pris au 04 72 42 16 16

URBANISME

■ SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais)

39 avenue de Verdun 69440 Mornant - Tél : 04 78 48 88 10

■ HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE SOLIHA (solidaire pour l'habitat - anciennement PACT Rhône Ouest)

- Tél : 04 74 05 35 75
Perm. à la CCPA - 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle sans RDV - 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois

■ ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE

1^{er} lundi du mois (sauf août) - 203 rue Jean Moulin (Bureau 1) à L'Arbresle sur RDV pris au 04 72 07 44 55

■ CONSEIL EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : HESPUL

14 place Jules Ferry 69006 Lyon
Perm. chez SOLIHA - 28 rue Gambetta à Tarare
3^{ème} mardi du mois de 14h/16h30
sur RDV pris au 04 37 48 25 90 - www.infoenergie69.org

SERVICES DE SANTÉ sur FLEURIEUX

■ MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr GOUTTENoire - 62 place Benoît Dubost - Tél : 07 69 36 30 45
Dr TRIVES Audrey - 62 place Benoît Dubost - Tél : 04 72 19 75 94

■ INFIRMIER

M. BASLÉ Gilles
6 place Benoît Dubost - Uniquement sur RDV au 06 98 74 15 01

■ ART THÉRAPIE

Mme CHETIBI - 6 place Benoît Dubost - Tél : 06 24 21 25 93

■ KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme C. PAJOT - Mme S. GENDRON-MOUGENOT
Mme J. GALLAND - Mme C. JAYET - Mme C. MAILLOT
79 place Benoît Dubost - Tél : 04 74 01 26 98

■ OSTÉOPATHE

Mme A. GARNIER - 79 place Benoît Dubost
Tél : 04 74 01 26 98 - 06 22 39 44 90

■ PHARMACIE DES ABELLES

Mme I. MANCIAUX - 46 rue du Jardin - Tél : 04 74 01 28 08

■ AMBULANCES (SOCIÉTÉ LYS)

111 rue de Montepy - Tél : 04 74 01 08 40

URGENCES

■ SAMU - Tél : 15

■ POMPIERS - Tél : 18

■ GENDARMERIE - Tél : 17

■ CENTRE ANTI POISON

Tél : 04 72 11 69 11 - N° d'urgence européen : 112

■ MÉDECIN DE GARDE

Week-end à partir du samedi midi et jours fériés
Tél : 04 74 26 94 44

■ DÉFIBRILLATEURS

1 à la salle polyvalente
1 à l'arrière de la mairie, près de l'accès à la médiathèque

■ ALCOOL INFO SERVICE - Tél : 0 980 980 930

■ DROGUES ET DÉPENDANCES

Info service - Tél : 0 800 23 13 13 - www.drogues.gouv.fr

■ SIDA (CENTRE D'INFORMATION ET DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT)

• Hôpital de la Croix-Rouge (CEGIDD) - Tél : 04 26 73 25 84
• Hôpital Édouard-Herriot - Tél : 04 72 11 62 06
• Sida Info Service - Tél : 0 800 840 800
www.sida-info-service.org

■ TABAC INFO SERVICE - Tél : 3989 - www.tabac-info-service.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Mis à jour le jeudi 16 décembre 2019

JANVIER

| | | | |
|------------|-----------------------------|-------------------------|----------------|
| 12/01/2020 | SPECTACLE PARENTS BOUT'CHOU | DOJO FRANÇOIS BARADUC | THÉÂTRE MÊME |
| 12/01/2020 | VŒUX DU MAIRE | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | MAIRIE |
| 18/01/2020 | FÊTE DE LA MJC | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | MJC |
| 25/01/2020 | TAROT | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | TAROT |
| 26/01/2020 | LOTO | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | SOU DES ÉCOLES |

FÉVRIER

| | | | |
|------------|-----------------------------|-------------------------|--------------|
| 01/02/2020 | FÊTE DU BOUDIN | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | CLASSE EN 0 |
| 08/02/2020 | BOOM | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | FLEURINOUS |
| 09/02/2020 | SPECTACLE PARENTS BOUT'CHOU | DOJO FRANÇOIS BARADUC | THÉÂTRE MÊME |
| 15/02/2020 | CONCOURS DE BELOTE | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | CHASSE |
| 16/02/2020 | BATTLE DE DANSE | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | AFAC |
| 22/02/2020 | REPAS DES CHASSEURS | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | CHASSE |

MARS

| | | | |
|------------|------------------------------------|-------------------------|---------------------|
| 08/03/2020 | REPAS DES AÎNÉS | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | CCAS |
| 14/03/2020 | FESTIVAL DE LA BIÈRE LES BONS BECS | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | LÈVE-TOI ET BRASSE |
| 14/03/2020 | VENTE BRIOCHES | VILLAGE | CLASSES EN 0 |
| 15/03/2020 | ÉLECTIONS MUNICIPALES | MAIRIE | MAIRIE |
| 20/03/2020 | CONCERT MUSIQUE | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | MÉLODIE DES SOURCES |
| 22/03/2020 | ÉLECTIONS MUNICIPALES | MAIRIE | MAIRIE |
| 28/03/2020 | TOURNOI DE VOLLEY | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | ASSOC VOL'F |

AVRIL

| | | | |
|------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------|
| 04/04/2020 | BAL DES CLASSES | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | CLASSES EN 0 |
| 05/04/2020 | SPECTACLE PARENTS BOUT'CHOU | DOJO FRANÇOIS BARADUC | THÉÂTRE MÊME |
| 12/04/2020 | RUÉE VERS L'ŒUF | ??? | MJC |
| 17/04/2020 | CARNAVAL | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | SOU DES ÉCOLES |
| 22/04/2020 | ENTRE DEUX CONTES | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | BIBLIOTHÈQUE |
| 25/04/2020 | CHALLENGE | PARC DU CHÊNE | BOULE DU VIEUX COQ |

MAI

| | | | |
|----------------|-----------------------------|---|--------------------------|
| 01/02/2020 | CHALLENGE | PARC DU CHÊNE | BOULE DU VIEUX COQ |
| 02/05/2020 | PIÈCE DE THÉÂTRE AMATEUR | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | THÉÂTRE MÊME |
| 03/05/2020 | PIÈCE DE THÉÂTRE AMATEUR | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | THÉÂTRE MÊME |
| 08/05/2020 | CÉRÉMONIE DU 8 MAI | PARVIS DE LA MAIRIE ET SALLE GASTON BRAQUET | MAIRIE |
| 8,9,10/05/2020 | VOGUE | PARKING CÔTÉ STADE | MAIRIE |
| 16/05/2020 | CONCERT ROOTS | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | MJC |
| A DÉFINIR | GOÛTER PARTAGÉ | PARC DU CHÊNE | SOU DES ÉCOLES |
| 23/05/2020 | FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES | SALLE GASTON BRAQUET | ASSOCIATION DES FAMILLES |
| 31/05/2020 | DÉFILÉ ET FÊTE DES CLASSES | FRANÇOIS BARADUC -VILLAGE | CLASSES EN 0 |

JUIN

| | | | |
|--------------|---------------------|---|---------------------------|
| 06/06/2020 | TOURNOI RUGBY | STADE - ESPACE FRANÇOIS BARADUC | P.A.R.C. RUGBY |
| 13/06/2020 | GALA DE DANSE | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | AFAC |
| 13/06/2020 | CHALLENGE | PARC DU CHÊNE | BOULE DU VIEUX COQ |
| 20/06/2020 ? | FÊTE DE LA MUSIQUE | CENTRE VILLAGE | MAIRIE + COMITÉ DES FÊTES |
| 27/06/2020 | KERMESSE ET TOMBOLA | ESPACE FRANÇOIS BARADUC + PARC DU CHÊNE | SOU DES ÉCOLES |

JUILLET

| | | | |
|------------|--------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| 01/07/2020 | REPAS BOULES | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | BOULE DU VIEUX COQ |
| 13/07/2020 | FEU D'ARTIFICE + BAL POPULAIRE | CENTRE VILLAGE | MAIRIE + COMITÉ DES FÊTES |
| 18/07/2020 | CHALLENGE | PARC DU CHÊNE | BOULE DU VIEUX COQ |

AOÛT

| | | | |
|------------|-----------|---------------|--------------------|
| 01/08/2020 | CHALLENGE | PARC DU CHÊNE | BOULE DU VIEUX COQ |
|------------|-----------|---------------|--------------------|

SEPTEMBRE

| | | | |
|------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| 06/09/2020 | FÊTE DE LA PATATE | VILLAGE | SOU DES ÉCOLES |
| 13/09/2020 | RANDONNÉE PÉDESTRE | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | ISAHÉ |
| A DÉFINIR | FORUM DES ASSOCIATIONS | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | ASSOCIATIONS + MAIRIE |
| 19/09/2019 | JOURNÉE DU PATRIMOINE | PARC DU CHÊNE | HISTOIRE ET PATRIMOINE |
| 27/09/2020 | FOULÉES FLEURINOISES | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | AJC |

OCTOBRE

| | | | |
|------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------------|
| 04/10/2020 | FESTIVAL YOUPITRALALA | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | MJC + THÉÂTRE MÊME + FLEURINOUS |
| 10/10/2020 | SOIRÉE GRENOUILLES | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | COMITÉ DES FÊTES |
| 21/10/2020 | SPECTACLE ENFANTS | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | ASSOCIATION DES FAMILLES |
| 30/10/2020 | HALLOWEEN | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | MJC |

NOVEMBRE

| | | | |
|------------|----------------------------|---|----------------|
| 11/11/2020 | CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE | PARVIS DE LA MAIRIE ET SALLE GASTON BRAQUET | MAIRIE |
| A DÉFINIR | POT DES NOUVEAUX HABITANTS | SALLES DES MARIAGES | MAIRIE |
| 22/11/2020 | VIDE-GRENIER | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | SOU DES ÉCOLES |

DÉCEMBRE

| | | | |
|------------|-------------------|-------------------------|-----------------------|
| 05/12/2020 | TÉLÉTHON | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | COMITÉ DES FÊTES |
| A DÉFINIR | FÊTE DES LUMIÈRES | CENTRE VILLAGE | MAIRIE + ASSOCIATIONS |
| A DÉFINIR | ARBRE DE NOËL | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | ??? |
| 31/12/2020 | REVEILLON | ESPACE FRANÇOIS BARADUC | COMITÉ DES FÊTES |



